

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#113

Mai/Juin 2022



AGDE

LE MAG

agde
Archipel de vie

À LA UNE

L'ACADÉMIE
MIKE LORENZO-VERA
AU GOLF DU CAP D'AGDE

DOSSIER

LE COMPTE
ADMINISTRATIF 2021
AVEC CLÉMENCE
RAPHANEL

FIL ROUGE

LA RÉHABILITATION
DU CHÂTEAU LAURENS

sommaire



À LA UNE 8

L'académie Mike Lorenzo-Vera s'installe au Golf International du Cap d'Agde

Gilles Moretton, Président de la Fédération Française de Tennis, en visite au CIT

Le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif, nouvel équipement d'excellence

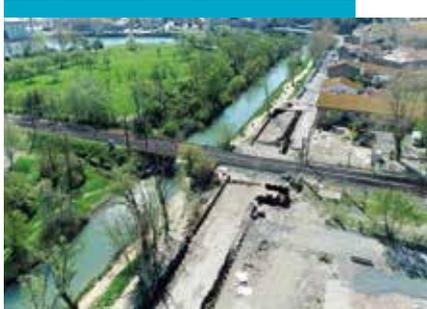
Le Conseil Municipal des Enfants a été élu

Restauration de patrimoine sur le site de l'Agneuillade



ÉVÉNEMENT 16

Retour sur les Salons du Bien-Être, du Couteau et du Vinyle et de la Musique

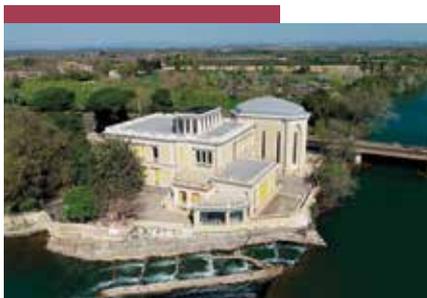


DOSSIER 18

Le compte administratif 2021 avec Clémence Raphanel, Adjointe aux Finances et à l'Optimisation budgétaire



EN IMAGES 22



FIL ROUGE 24

La réhabilitation du château Laurens



TRAVAUX 26

Modification du carrefour au débouché du pont des Maréchaux

Le Théâtre AGathois

La réhabilitation de l'îlot Notre-Dame



ILS ONT CHOISI AGDE 28



ENVIRONNEMENT 30

Immersion dans le monde de la pêche avec Le Belvédère de la Criée

Plantation d'arbres mellifères aux Verdisses

Journée mondiale des zones humides

CULTURE **32**

Retour sur les spectacles de la Saison Culturelle

« Les Aiguilles du Temps », l'album de la maturité pour Laule

L'exposition de Gérard Adde « inépuisable et généreux »



DANS LE RÉTRO **36**

La place de la Marine

42 Retour sur la vie de trois personnalités agathoises qui nous ont quittés

44 Commémoration du 8 Mai 45

45 En Bref

47 Libre expression

48 Conseil Municipal

La photo du mois



L'HABITAT FLOTTANT DE LA MAISON DE LA MER

Projet innovant avec son concept d'habitat flottant, la Maison de la Mer accueillera au sein de ce bâtiment atypique la Direction du Milieu Marin, qui gère, entre autres, l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise. Ce projet innovant demande une forte technicité, avec l'installation de flotteurs, des pontons, et de la structure supérieure, dans un respect de l'environnement. En plus du siège de la Direction du Milieu Marin, un espace sera dédié à l'accueil du public, ainsi que des scolaires, avec une salle pédagogique totalement équipée. Des locaux techniques seront aussi créés, pour entreposer, par exemple, le matériel nautique et de plongée. Enfin, trois bateaux de la Direction du Milieu Marin seront accostés directement à quai, permettant ainsi une large marge de manœuvre.



Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde
Direction de la Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la publication
Catherine Maurel
Responsable Adjoint de la publication
Joël Tron

Rédaction
Direction de la Communication : Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Gheysens et Nathalie Course

Graphisme et mise en pages
Agnès Tardy - B@B communication

Fabrication et impression
JF IMPRESSION

À LA UNE : Des kitesurfs devant Brescou lors du Engie Kite Tour, cliché de Eric Bellande, Fédération Française de Voile

Photos : Une Éric Bellande, Fédération Française de Voile ; Direction Communication et Animation (Laurent Gheysens, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Catherine Maurel, Céline Gautier, Jérôme Bosc, Yacine Sersar) ; Mike Lorenzo-Vera (p.2, p.8) ; Cinéma Le Travelling (p.2, p.22) ; Renaud Dupuy de la Grandrive (p.6) ; Justine Lopez (p.9) ; Pierre Arnaud (p.10, p.20) ; Istock (p.19) ; Sandrine Ranea (p.28) ; Direction des Affaires Culturelles (p.26, p.32, p.33) ; Henri Comte (p.30), Audrey Delacroix (p.34) ; Louis Bentajou et Alain Carles (p.36 à 41)

Visuels, illustrations : Agnès Tardy b@b communication (Illiwap p.4, 20 ans Calendreta et Journée médiévale p.5, Festival les Hérault du Cinéma p.7 et der de couv., Belvédère de la Crieé p.30) Direction Communication et Animation Laurent Gheysens (Dolce Riva, Festival de feu d'artifice p.7), Seawolf (Black Pearl Festival p.7), Philippe Escamez (visuel practice et club house p.10), Wonderful (logo p.11) Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif (logo p.13) ; Istock (p.14, p.16 et p.17), Énôsi (visuel ilot Notre-Dame p.27) ; Direction des Affaires Culturelles (couverture Agde Culture p.51)

Imprimé sur papier 90 grammes/Tirage, 21 000 exemplaires
Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 2022

TÉLÉCHARGEZ



Pratique!

Avec
Illiwap,
restez informés !

1> Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)

2> Ouvrez l'application et ajoutez une station

3> Scannez le QR code ci-contre ou entrez le code @agde

4> Recevez les infos pratiques et les actualités de la Ville en temps réel !

**TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE AVEC ILLIWAP**

DEMANDEZ LE JOURNAL !

Agde Le Mag est distribué directement dans votre boîte aux lettres par notre prestataire. Si vous habitez Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde ou la Tamarissière et ne recevez pas le magazine municipal, contactez-nous à la Direction de la Communication par téléphone au 04 67 94 62 10 ou par mail à communication@ville-agde.fr

RETROUVEZ
TOUTES NOS
INFOS SUR
NOTRE SITE
INTERNET

WWW.VILLE-AGDE.FR

ET SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



>> L'ÉDITO DU MAIRE <<<

GILLES D'ETTORE

La période que nous traversons n'est pas simple. Après la crise du Covid qui eut des conséquences sanitaires, économiques et sociales qu'il nous a fallu affronter, c'est la crise de l'Ukraine qui a surgi avec, là encore, un impact sur notre économie que l'on a du mal aujourd'hui à mesurer précisément. Toutefois, dans cet environnement plutôt morose, nous avons en Agde bien des motifs de satisfaction qui nous permettent de voir l'avenir certes avec lucidité mais surtout avec confiance.

Ainsi, les saisons touristiques qui se sont succédé en période Covid ont été réellement dynamiques avec une forte fréquentation de notre destination, une fréquentation qui est en hausse tout au long de l'année. C'est le fruit du travail réalisé par les acteurs du tourisme locaux mais aussi du renforcement de notre attractivité par la montée en gamme de nos équipements et espaces publics.

Le Cap d'Agde vit une mutation respectueuse de son identité mais qui lui permet de moderniser ses infrastructures en répondant aux attentes de nos visiteurs mais aussi très largement à celles de ses résidents. Nous mettons l'accent tout particulièrement sur les activités sportives et de plein air qui ont vocation à faire de notre territoire la destination sportive de référence. Nous l'avons vu avec la rénovation du Centre International de Tennis qui va bénéficier d'un partenariat avec la Fédération Française, mais c'est le cas aussi pour le Golf International du Cap d'Agde dont l'un des meilleurs joueurs européens, Mike Lorenzovera, est désormais la figure emblématique.

Plus généralement, la Ville continue à investir de manière très conséquente dans l'ensemble des quartiers. Vous le savez, le Cœur de Ville constitue une priorité de ce mandat. Nous avançons à un rythme soutenu dans l'élaboration des études préalables aux travaux. Dans les mois qui viennent, de nombreux chantiers vont être conduits, bien évidemment celui de

la Promenade et de son parking souterrain, des îlots Brescou et Notre-Dame, ainsi qu'à la Méditerranéenne et à la gare dans la périphérie immédiate. Déjà, les travaux du passage à niveau sont en cours, avec une ouverture prévue en juin 2023, la salle de théâtre de 230 places du Pôle Culturel sera inaugurée en septembre et le château Laurens ouvrira ses portes au printemps prochain.

Au Grau d'Agde, nous mettons actuellement en place un procédé expérimental atténuateur de houle afin de reconstituer la plage tout en renouvelant les eaux de baignade.

Parallèlement, nous poursuivons l'implantation de récifs artificiels dans l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise afin de reconquérir la biodiversité en faisant appel, là encore, à l'innovation. Et pour finir sur ce sujet, une Maison de la Mer bâtie sur un concept d'habitat flottant est en cours de construction et va jouer, entre autres, un rôle pédagogique en accueillant le public et plus spécifiquement les plus jeunes d'entre nous.

Toutes ces réalisations sont rendues possibles par les marges de manœuvres financières que dégagent les résultats de la gestion municipale. Notre capacité d'autofinancement n'a jamais été aussi importante grâce à une croissance de nos recettes de fonctionnement bien supérieures à nos dépenses. C'est un résultat d'autant plus remarquable que pour la 14^{ème} année consécutive, le budget communal a été voté sans augmentation des taux des impôts locaux. De plus, aujourd'hui, nous investissons en continuant à réduire substantiellement l'encours de la dette. Une fiscalité stable, une capacité d'autofinancement et donc d'investissement record, une dette en baisse constante, voilà les fondamentaux de la gestion de nos finances.

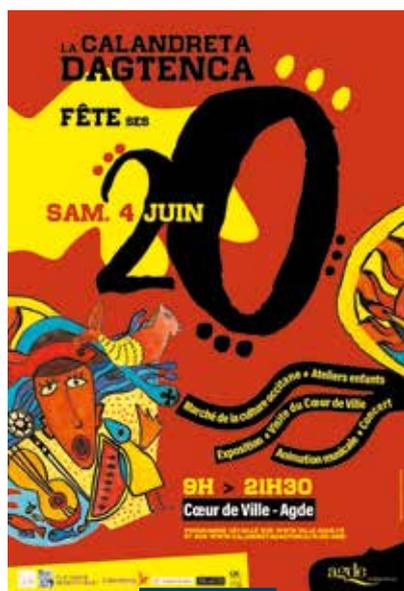
UNE FISCALITÉ STABLE, UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET DONC D'INVESTISSEMENT RECORD, UNE DETTE EN BAISSSE CONSTANTE, VOILÀ LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE NOS FINANCES.



Je tiens à achever cet éditto en saluant la mémoire de trois Agathois, André Bordères, Marc Serven et Michel Carreau, qui par leur engagement ont servi durant de longues années notre Ville. Il est important de se souvenir de ceux qui par leurs actions ont fait l'histoire de notre cité.

Enfin, je veux avoir quelques mots pour les 200 Ukrainiens, des femmes et des enfants pour l'essentiel, que nous accueillons aujourd'hui sur notre commune, leur dire notre affection et notre solidarité dans la tragédie qu'ils traversent et qu'ils peuvent compter sur nous pour être à leurs côtés autant que cela sera nécessaire.

6 DES IDÉES POUR SORTIR



4 JUIN

20 ANS DE LA CALANDRETA D'AGDE

Parking de la Calade,
Moulin des Évêques, Agde



5 JUIN

JOURNÉE MÉDIÉVALE

Parking de la Calade, Agde



8 JUIN

JOURNÉE MONDIALE DES OCÉANS

Quai Commandant Méric, Le Grau d'Agde



8 JUIN

L'ÉTÉ OCCITAN, CONCERT « SOROR »

Musée Agathois Jules Baudou, Agde



10 JUIN

L'ÉTÉ OCCITAN, SPECTACLE « LES MURMURES DE GALETS »

Parking de la Calade, Agde



17 AU 19 JUIN

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde



21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde,
La Tamarissière



21 AU 27 JUIN

**FESTIVAL
LES HÉRAULT
DU CINÉMA
ET DE LA TÉLÉ**

Palais des Congrès Cap d'Agde
Méditerranée, Le Cap d'Agde

24 AU 26 JUIN

LES 3 JOURS DU GOLF

Golf International du Cap d'Agde,
Le Cap d'Agde

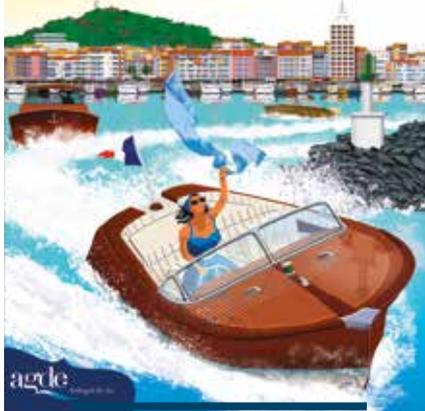


DU 24 AU 26 JUIN 2022

LA DOLCE RIVA

RASSEMBLEMENT DE CANOTS AUTOMOBILES

LE CAP D'AGDE



24 AU 26 JUIN

DOLCE RIVA

Esplanade Racine,
Quai du Centre-Port, Le Cap d'Agde



25 JUIN

FÊTE DU POINTU

Le Grau d'Agde



1^{ER} AU 3 JUILLET

FÊTE DES PÊCHEURS

Agde, Le Grau d'Agde



9 JUILLET

BLACK PEARL FESTIVAL

Parvis du Moulin des Évêques, Agde.



10 AU 14 JUILLET

**FESTIVAL
DE FEUX D'ARTIFICE**

Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde,
La Tamarissière.



L'ACADÉMIE MIKE LORENZO-VERA S'INSTALLE AU GOLF INTERNATIONAL DU CAP D'AGDE

C'est une petite révolution dans le monde du golf. Un joueur professionnel, encore en activité et évoluant au plus haut niveau qui ouvre son académie, cela constitue une première en France. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2022, c'est désormais Michaël « Mike » Lorenzo-Vera, 37 ans, 65^{ème} joueur mondial en 2019, qui, par le biais de la « MLV Academy », a posé ses valises au Golf International du Cap d'Agde afin de s'occuper de la partie enseignement. Avec comme ambition de « faire du golf un sport accessible, ouvert à tous, sans clivage, en développant le fair-play, la courtoisie et le dépassement de soi ».

« Cela fait déjà quelque temps que je pense à créer ma propre académie, j'en avais déjà discuté avec mon entourage personnel et professionnel. Ne manquait que la bonne opportunité pour que cela se concrétise, et c'est désormais chose faite ».

À l'issue d'un appel d'offres lancé par la Municipalité, c'est donc finalement le projet porté par Mike Lorenzo-Vera (MLV), golfeur professionnel engagé sur le Tour Européen, qui a été choisi pour se voir attribuer toute la partie enseignement du Golf International du Cap d'Agde. « Le site ne m'est pas inconnu, bien au contraire. Je m'y suis entraîné durant 2 années, en 2015-2016, période qui, au passage, fût la meilleure de ma carrière.

Je connais la qualité du parcours avec les 27 trous, celle du personnel en place mais aussi l'ambition de la Municipalité d'en faire un site d'excellence avec la modernisation des infrastructures. Je n'arrive donc pas en terrain inconnu, et c'est aussi l'un des éléments qui a motivé mon choix de répondre à cet appel d'offres ».

Fiche d'identité Mike LORENZO VERA



DATE DE NAISSANCE 28 JANVIER 1985
LIEU DE NAISSANCE BIARRITZ

PASSÉ PROFESSIONNEL EN 2005

Évolue sur l'European Tour

Résultats dans les tournois du Grand Chelem :
Open Britannique : 62^e en 2017

US PGA : 65^e en 2018, 16^e en 2019, 43^e en 2020





<https://mlvacademy.com/>
<https://www.golfcapdagde.com/>



>> « METTRE L'ACCENT SUR LE PETIT JEU »

Continuant sa carrière en parallèle, Mike Lorenzo-Vera ne pourra, bien entendu, être présent au quotidien sur site. « C'est pourquoi un directeur d'académie a été recruté, Benoît Clerici, en provenance du Golf National de Saint-Quentin en Yvelines, et il sera épaulé par deux enseignants diplômés d'État, les Agathois Timothé Lopez et Nicolas Saucerotte, qui connaissent par cœur le parcours et qui ont un très bon relationnel avec les personnes qui prennent des cours individuels ou en groupe ». En ce qui concerne

l'enseignement, Mike Lorenzo-Vera veut s'appuyer sur sa propre expérience personnelle de joueur de haut niveau afin de la transmettre au plus grand nombre. « Durant ma carrière, j'ai eu la chance d'apprendre et d'échanger avec les meilleurs joueurs et entraîneurs internationaux. Toute cette expérience, les techniques et conseils qui m'ont été prodigués, je souhaite à mon tour les transmettre, tout en les adaptant aux profils des joueurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Nous allons également mettre l'accent sur le petit jeu, car je suis persuadé que la clé du golf réside dans ce compartiment ».



>> DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENTS SUR MESURE

Outre le petit jeu, la volonté au sein de la MLV Academy est de proposer un programme sur mesure en s'adaptant à tous les niveaux et tous les âges. « Si l'on regarde les meilleurs joueurs du monde, aucun n'a la même technique de swing ou de putting. Cela prouve que malgré une gestuelle et des morphologies différentes, le résultat peut être excellent. C'est dans cette optique que nous voulons proposer des entraînements sur mesure, en fonction des objectifs de progression ou de découverte, tout en s'adaptant à chaque individu. Nous proposons également des stages d'apprentissage, de perfectionnement, des leçons individuelles ou des parcours personnalisés afin que chacun puisse progresser à son rythme ».



3 questions à Claude Goudard

Directeur du Golf International du Cap d'Agde et Coordinateur du Pôle d'Équipements à forte attractivité



Qu'est-ce que représente la venue de Mike Lorenzo-Vera pour le Golf International du Cap d'Agde ?

Claude Goudard

C'est une véritable chance pour nous. Nous accueillons un joueur encore en activité, connu dans le monde du golf français, européen et même mondial, avec une forte notoriété. Dès l'annonce de son arrivée, nous avons été au centre d'un « buzz ». Mais la décision de choisir la MLV Academy n'a pas uniquement été basée sur son profil de golfeur. Les méthodes d'enseignements qu'il propose, et les outils innovants qui seront mis en place (voir encadré practice) sont autant d'atouts pour notre golf. De plus, pour les jeunes golfeurs, c'est génial d'avoir comme professeur et conseiller un joueur en activité, dont ils peuvent suivre les résultats semaines après semaines et à qui il reste encore au moins dix années au plus haut niveau. Dorénavant, le Golf du Cap d'Agde sera associé à Mike Lorenzo-Vera, et vice-versa.

Un nouveau practice INNOVANT



Au mois de juillet, sera inauguré le nouveau practice du Golf International du Cap d'Agde. Un practice innovant, avec un étage, qui offrira aux joueurs 12 postes couverts, 12 postes au premier étage, et 18 postes dans la continuité de la structure. Grâce à l'installation de la technologie Toptracer, il sera possible de connaître en temps réel la distance, la vitesse de la balle, la hauteur, le spin ou encore la distance à la cible. Cet outil offrira aussi des modes de jeu pour s'amuser ou se perfectionner avec, notamment la possibilité de jouer sur un parcours virtuel, par exemple sur le site du célèbre Master d'Augusta en Géorgie aux États-Unis, tout en étant au Cap d'Agde.

De plus, 3 trainings box (studios d'entraînement), avec des équipements de mesures et d'analyses, viendront compléter l'offre de la MLV Academy. **UNE ZONE TRACKMAN** : radar qui collecte des données sur le mouvement du club pendant l'impact ainsi que sur l'intégralité du vol de la balle. **UNE ZONE FORESIGHT** : outil d'analyse à la fois sur l'impact sur la balle et la tête du club (vitesse, angles, spin et distance de vol). **UNE ZONE GSPOT S2M** : outil connecté qui se place sous les pieds du golfeur afin de mesurer la répartition des forces du poids et les transferts de masse pendant le swing.

Quelles vont être les évolutions futures pour le Golf International du Cap d'Agde ?

Claude Goudard

La modernisation du Golf International du Cap d'Agde a débuté en 2012 avec les 9 nouveaux trous, portant à 27 le total, nous permettant de proposer aux joueurs 3 parcours distincts. En juillet, sera inauguré le nouveau practice, qui sera l'un des plus innovants de France, avec des outils de mesures et d'analyses à la pointe. Il faut savoir que pour un sport comme le golf, le practice est un passage obligé avant de pouvoir se lancer à l'assaut d'un parcours de 9 ou 18 trous, et qu'il continue à être utilisé par les pratiquants pour s'assurer de la régularité de leurs coups de golf. Enfin, le club house sera également entièrement restructuré, avec, entre autres, une nouvelle entrée, des espaces repensés, et une terrasse permettant d'admirer le parcours.

La Ville d'Agde a lancé le label « Cap d'Agde Destination Sports », afin de mettre l'accent sur la pratique sportive. Dans quelle mesure le Golf International du Cap d'Agde contribue à ce label ?

Claude Goudard

La volonté de la Municipalité est de réunir, sous une même appellation, les équipements à forte attractivité, pour les Agathois, pour les touristes, et pour les sportifs. Notre golf est d'ores et déjà reconnu, de par la qualité de son parcours, qui nous permet

d'accueillir des compétitions à l'aura nationale, et va gagner encore en rayonnement avec la venue de Mike Lorenzo-Vera. Au sein du golf, notre volonté est de suivre la dynamique du Centre International de Tennis, qui, avec la French Touch Academy, propose un concept de sport-études. Nous sommes en réflexion mais c'est un projet excitant, qui va très certainement aboutir, et qui fera d'Agde et du Cap d'Agde un pôle d'excellence dans la formation de jeunes golfeurs.



GILLES MORETTON,

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

EN VISITE AU CENTRE INTERNATIONAL DE TENNIS



Dans le cadre d'une tournée nationale de tous les clubs de France, le Président de la Fédération Française de Tennis (FFT) Gilles Moretton a visité, le 15 mars dernier, le Centre International de Tennis (CIT), en compagnie de Philippe Belou, Président de la Ligue Occitanie, de Jean-Louis Rey, Président du Comité Départemental de l'Hérault, de Charles Auffray, Directeur de la French Touch Academy, de Yannick Hivin, Directeur Général des Services de la Ville d'Agde et de Yannick Martinez, Directeur du CIT.

Après avoir découvert la nouvelle Tennis Padel Arena, Gilles Moretton a « chaleureusement félicité la Ville pour cette superbe réalisation qui allie le tennis et le padel au sein d'un lieu unique, couvert, qui permet à chacun de pratiquer ces sports dans les meilleures conditions ». Avec 7 courts de tennis, 5 en dur et 2 en terre battue, 4 pistes de padel, dont une panoramique, et un espace de préparation physique, la Tennis Padel Arena est une infrastructure de haut niveau qui participe pleinement à la modernisation du CIT, entamée avec la venue de la French Touch Academy, et qui sera complétée avec le projet Ikaos porté par des investisseurs privés, comportant l'implantation d'un complexe médical et hôtelier lequel comprendra un hôtel 4 étoiles, un campus et un centre médico-sportif de dernière génération.

>> UNE CONVENTION ENTRE LA FFT ET LA VILLE D'AGDE

À l'occasion de cette visite, Gilles Moretton a confirmé la volonté de la FFT d'établir une convention avec la Ville d'Agde, à tous les étages. Cette dernière portera sur plusieurs axes, avec, par exemple, le

fort accompagnement de la Ville pour continuer à accueillir la finale du National Tennis Cup, épreuve emblématique et plus grand tournoi amateur au monde, qui va prochainement être racheté par la FFT. De plus, la convention prévoit la création d'une formation de Diplôme d'État au sein du CIT, en partenariat avec la Ligue Occitanie.

Côté sportif, à partir de 2023, le CIT et la FFT ont l'ambition de développer un tournoi international jeunes, pour les catégories U12 et U14. Enfin, en lien avec la French Touch Academy, le site deviendra un pôle d'accueil et d'excellence à destination des meilleurs jeunes français pour la préparation de leur saison sur terre battue, grâce aux courts extérieurs et indoor. « Le Centre International de Tennis est un lieu emblématique du tennis en France, avec l'héritage de Pierre Barthès, mais aussi grâce à l'emplacement exceptionnel au bord de la mer et le nombre de courts existants. C'est donc tout naturellement que la FFT souhaite accompagner et féliciter l'engagement de la Municipalité dans le développement du tennis, et au sens plus large, des sports de raquette. Grâce à cette convention, sera désormais acté officiellement notre partenariat » s'est félicité Gilles Moretton.



C'est un bâtiment qui va vivre sa 4^{ème} vie. D'abord abattoirs, puis Régie d'Entretien du Patrimoine Bâti, il a ensuite accueilli une annexe de la Maison des Savoirs durant les travaux de la Médiathèque Agathoise, avant de devenir, depuis le début de l'année, le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif. Un nouvel équipement d'excellence, géré par un sportif bien connu des Agathois, en la personne de Frédéric Patrac, champion du monde de Boxe en 2006.

Ainsi, depuis le début de l'année 2022, le club du Boxing Olympique Agathois s'entraîne au sein du Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif. Il faut dire qu'avec deux rings, une salle de musculation, un espace de récupération avec sauna et

bain froid, des vestiaires tout équipés, le club, qui compte 80 adhérents, a toutes les conditions réunies pour continuer à former des jeunes talents, à l'image de Mickaël Patrac, 13 ans, sacré champion de France de boxe éducative en 2022, et pour préparer au mieux les 8 boxeurs professionnels (Florian Montels, Nicolas Wamba, Diego Natchoo, Loyd Combes,

Romain Garofalo, Ruslan Kupchik, Rudy Patrac et Aurélie Froment) qui brillent sur les scènes nationale, européenne et internationale. De plus, une salle est dédiée au MMA (Mixed Martial Arts), discipline martiale légalisée depuis janvier 2020 en France, qui va permettre à tous ceux qui souhaitent la pratiquer de le faire dans les meilleures conditions. Et



La cage en octogone pour la pratique du MMA et le parcours « Ninja Warrior » au plafond



pour les plus courageux, un parcours de type « Ninja Warrior », en référence à la célèbre émission de télé, a été installé, l'occasion de tester sa résistance à l'effort et ses capacités physiques.

>> DES ACTIONS EN LIEN AVEC LA POLITIQUE DE LA VILLE

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 21h, avec six éducateurs qui s'y relayent, le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif va également proposer des actions en lien avec la Politique de la Ville, notamment en faveur des habitants du

Quartier Prioritaire. Des actions, en coordination avec les services municipaux dédiés, qui concerneront, par exemple, les jeunes, le temps des vacances scolaires, afin de leur apprendre les règles de la boxe, de leur inculquer les valeurs que véhicule ce sport, et de leur permettre de se dépasser grâce à la pratique physique. Un autre volet concernera la prévention et la santé, notamment auprès des femmes, sur des thématiques précises comme l'obésité ou la nutrition, avec l'appui d'intervenants extérieurs. Le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif a aussi la vocation d'accueillir les sportifs qui souhaitent parfaire leur préparation en vue d'un objectif spécial.

Cet équipement d'excellence sera utilisé par les jeunes tennismen de la French Touch Academy, et ceux de l'académie Mike Lorenzo-Vera pour le golf. Des stages « à la demande » peuvent également être programmés, avec des thématiques spécifiques, comme la préparation foncière d'avant-saison, ou, pour aller encore plus loin dans l'effort, un entraînement avec des membres de la Légion Étrangère...



Le Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif se compose :

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Un espace accueil public avec vision directe sur la salle de boxe

Un bureau associatif

Une salle de réunion

Un espace sauna/ bain de glace

Une loge « VIP » pour la préparation individuelle des boxeurs

Un espace de musculation et d'échauffement

Une salle d'entraînement avec parcours type « Ninja Warrior » et pour la pratique du MMA

Une salle de boxe avec 2 rings

À L'ÉTAGE

Les vestiaires hommes et vestiaires femmes

Une salle de repos

OUTIL TECHNIQUE

Tous les entraînements et les mises de gants sont filmés. Il est ensuite possible de les visualiser sur grand écran sur place, ou de récupérer une clé USB contenant les vidéos, afin d'analyser sa prestation ou de reproduire les exercices chez soi.



Infos Pratiques

Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h en continu

1 boulevard du Saint-Christ. Agde





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

24 MEMBRES ÉLUS POUR UN MANDAT DE 2 ANS



Les plus jeunes s'intéressent également à la vie de notre cité. Ainsi, mercredi 16 février a eu lieu l'installation officielle du Conseil Municipal des Enfants. Au total, ils sont 24 jeunes Agathois, 14 filles et 10 garçons, précédemment élus dans les classes CM1 et CM2 (entre 8 et 10 ans) des écoles publiques de notre ville et - nouveauté cette année - également dans le secteur privé de l'éducation, à avoir pris leur fonction officielle pour les deux années à venir.

C'est le Maire Gilles D'Ettore qui a procédé à l'installation officielle de ce Conseil, en compagnie de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance, à la Famille et à la Parentalité et de Michèle Tardy, Conseillère Municipale déléguée à la Réglementation. Loin d'être impressionnés, c'est sous les yeux très fiers de leurs parents que les nouveaux conseillers se sont présentés, ainsi que les directions que prendront leurs actions pour les deux ans de leur mandat. En fin de cérémonie, les élus (adultes) de la Ville leur ont remis officiellement leurs écharpes tricolores de représentants avant de faire la photo officielle.

>> DES ACTIONS POUR TOUS LES AGATHOIS

Depuis, ils se sont mis au travail à raison de 2 réunions par mois et avec un budget de 2 500 euros pour financer leurs projets. Le premier d'entre eux est notamment lié à l'actualité avec une récolte de dons pour les enfants ukrainiens. Mais c'est au travers de commissions que leurs actions s'organisent : menu des écoles publiques, environnement ou encore solidarité entre les jeunes étant pour l'instant celles où ils s'expriment. De plus, une demande de leur part sera bientôt satisfaite avec une initiation aux premiers secours en partenariat avec la Croix-Rouge (ils n'ont pas encore atteint l'âge légal d'être diplômés). Très motivés, les jeunes conseillers ont des idées et des actions qui vont, avec l'aide de leur encadrement, améliorer la vie de tous les jeunes et en particulier des Agathois.

À la fin de cette cérémonie, la Ville a renouvelé la signature avec Marie-Christine Perelroizen, Présidente du Comité Territorial Languedoc-Roussillon, de la convention avec l'UNICEF en tant que « Ville amie des Enfants », une des premières qui ait été signée en France et qui débouche chaque année avec le CME à la journée d'animations Uniday sur la connaissance des Droits des Enfants.

LES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

ÉCOLE ALBERT CAMUS
Adel Merradi
Félicia Pop
Kaéna Bourson

ÉCOLE ANATOLE FRANCE
Kayzian Caisso
Mane Driouech
Maël Valera

ÉCOLE FRÉDÉRIC BAZILLE
Mike Bottacci
Emma Peghaire
Marina Mokhtari
Maël Destefanis

GROUPE SCOLAIRE DU LITTORAL
Hugo Serazin
Alicia Affre

ÉCOLE JULES FERRY
Sarah Houbeche
Neyla Houbeche
Myriam Benamar
Nassim Bailly

ÉCOLE JULES VERNE
Elle Bonnefoy
Lina Chikhi
Damien Baillon

ÉCOLE FREE LITTLE BIRDS
Ella Mansour

ÉCOLE NOTRE-DAME
Amira Oukebdane
Evan Vairet
Grégoire Hangouet
Sienna Pascual-Cléophas

RESTAURATION DE PATRIMOINE SUR LE SITE DE L'AGENOUILLADE

Des opérations de restauration du riche patrimoine sur le site de l'Agenouillade ont eu lieu au cours des derniers mois. Tout d'abord, dans la chapelle, où une sauvegarde d'urgence a été réalisée sur la statue de la Vierge à l'enfant. Pour rappel, le 15 août dernier, à l'occasion de l'Assomption, la tête de la statue de la vierge s'est malheureusement désolidarisée du reste de la sculpture. De ce fait, il fallait impérativement remettre la tête à sa place d'origine, et ce avec les contraintes dues à l'usure des matériaux.

C'est donc une opération minutieuse, mais aussi très réglementée qui a été engagée sur cette statue classée monument historique. En marbre de carrare et datant de la 2^{ème} moitié du XVII^{ème} siècle, elle a probablement été livrée par des navigateurs génois.



Les gypseries, décors en relief représentant des angelots

C'est la société Jean-Louis Bouvier qui a effectué jeudi 24 mars, sous le regard attentif de Christine Antoine, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine et de Nicolas Bru, Conservateur des Monuments Historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), cette restauration provisoire indispensable. Provisoire, car, en parallèle, un diagnostic complet de la statue a été réalisé par Naos études. De cette étude, qui a duré 3 mois, est ressortie la nécessité d'une

restauration intégrale de la vierge qui trône au-dessus de l'autel de la chapelle de l'Agenouillade. Ainsi, dans les 2 ans à venir, elle devrait être transportée dans un laboratoire spécialisé afin de retrouver une seconde jeunesse.

À quelques mètres de la chapelle, au sein de l'Église Notre-Dame de l'Agenouillade, ce sont les gypseries, c'est-à-dire les décors en relief qui se trouvent sur les murs, et représentant notamment des angelots, qui ont connu une réfection complète, avec une reprise des fonds attaqués par l'humidité ou

le comblement de plusieurs moulures. Après l'autel et le retable, cette restauration des gypseries est la 3^{ème} intervention de la sorte sur l'église. Ne reste dorénavant qu'une rénovation du plafond pour que la sauvegarde de cet édifice du patrimoine culturel de la Ville d'Agde soit complète.

À noter que sous l'impulsion d'Eve Escande, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, un Festival de Musique Sacrée aura lieu du 9 au 11 septembre sur le site de l'Agenouillade. Une nouveauté qui est appelée à devenir un rendez-vous régulier pour le plus grand plaisir des amateurs de musique spirituelle.



RETOUR SUR TROIS SALONS DE PASSIONNÉS



Le mois de mars est traditionnellement celui des Salons sur notre commune. Cette année, après des éditions reportées dues au Covid, ils ont pu se tenir, toujours au Moulin des Évêques, pour le plus grand plaisir des passionnés. Comme à son habitude, le Comité des Fêtes a proposé son **Salon du Bien-Être**, où chacun a pu trouver de quoi améliorer son quotidien, aussi bien physiquement que mentalement. L'association « l'Âme des Couteaux » a, elle, organisé le 5^{ème} **Salon du Couteau de la Méditerranée**, qui a rencontré un franc succès grâce à la qualité des exposants présents qui ont proposé à la vente des œuvres uniques qui demandent une minutie exceptionnelle. Enfin, nouveauté pour cette année 2022, s'est tenu le 1^{er} **Salon du Vinyle et de la Musique**, organisé par trois passionnés. Au programme, les chineurs ont pu fouiller les bacs des exposants à la recherche de la perle rare, aussi bien en chanson française qu'en rock, pop, hip-hop ou autre black music. De plus, des DJs ont offert aux nombreux visiteurs des « live set » et des concerts ont été proposés. Une première édition qui a rencontré un grand succès et qui appelle, à n'en pas douter, une seconde édition en 2023.



-  Salon du Vinyle et de la Musique
-  Salon du Couteau
-  Salon du Bien-Être



Le Compte ADMINISTRATIF 2021 avec Clémence Raphanel

Adjointe aux Finances et à l'Optimisation budgétaire

Clémence Raphanel, le compte administratif 2021 de la Ville d'Agde a été adopté par le Conseil Municipal du 10 mai dernier, quels sont les grands axes qui le caractérise ?

Clémence Raphanel

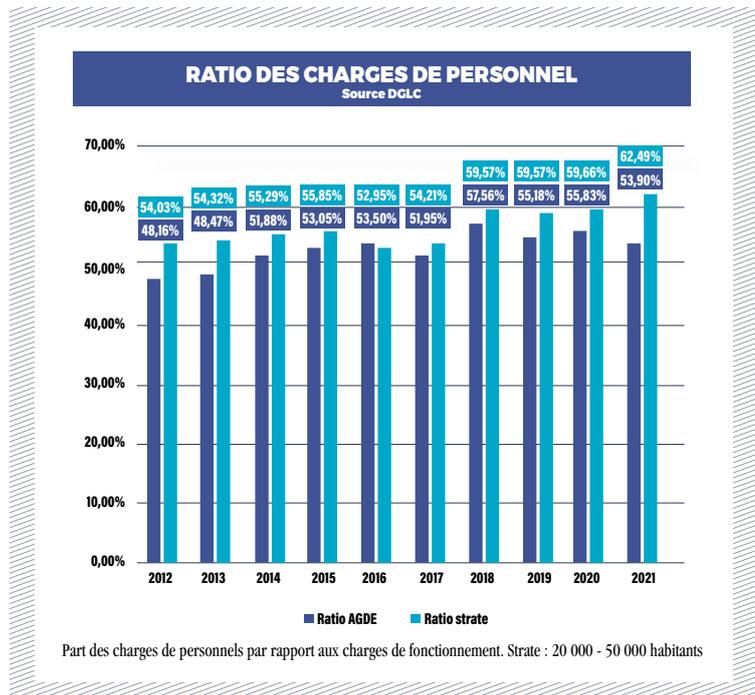
Les grands axes de notre stratégie financière et d'optimisation budgétaire trouvent leur concrétisation au travers de la présentation des comptes administratifs 2021 qui sont le résultat financier définitif de la gestion municipale de l'année précédente.

Le compte administratif du budget principal de la Ville 2021 est donc caractérisé par les éléments suivants : **la maîtrise de nos charges de fonctionnement, le dynamisme de nos recettes, une épargne record, une capacité d'investissement pour des projets ambitieux et la décrue de l'endettement.**

La maîtrise des charges de fonctionnement est, depuis de nombreux exercices budgétaires, la priorité de la gestion municipale. Quels sont les résultats obtenus en 2021 ?

Clémence Raphanel

Dans un premier temps, je tiens à rappeler les résultats globaux pour l'exercice 2021 de clôture du budget principal de la Ville, lequel dégage **un excédent net de clôture de 83 000 euros**, en tenant compte des restes à réaliser, c'est-à-dire les dépenses engagées en 2021 mais à régler en 2022. Pour ce budget, nous enregistrons un résultat de fonctionnement de 11,69 millions euros, un résultat d'investissement de 7,333 millions d'euros pour un résultat brut de 3,736 millions d'euros (ce résultat correspond à l'agrégation du résultat de fonctionnement et d'investissement des exercices 2020 et 2021 sans les soldes des restes à réaliser). Ce résultat découle en effet de notre maîtrise constante des charges de fonctionnement, et notre potentiel de recettes retrouvées.



>> **les charges de personnel** qui représentent 34,5 millions d'euros se maintiennent (+0,5% par rapport à 2020). Les évolutions statutaires normales ont été en grande partie compensées par les effets de la crise sanitaire (baisse de l'utilisation des mois saisonniers et des heures supplémentaires) ainsi que les départs en retraites non remplacés.

>> **les subventions et participations** avec 10,7 millions d'euros sont en légère hausse par rapport à 2020 (+1,5 %). Les principales participations concernent le CCAS (4,17 millions d'euros) ; le contingent incendie au SDIS (2,55 millions d'euros), la Caisse des écoles (650 000 euros), le SIVOM (177 000 euros) et surtout l'ensemble du tissu associatif de la commune (pour 1,16 million d'euros).

>> **la charge des intérêts d'emprunt : les frais financiers à hauteur de 1,4 million d'euros poursuivent leur baisse conséquente avec - 7,5 % par rapport à 2020** compte tenu notamment de la baisse générale des taux qui s'est poursuivie sur 2021.

Vous soulignez un réel dynamisme de nos recettes, quel en est la raison ?

Clémence Raphanel

>> **Les produits des services**, avec 5,6 millions d'euros, augmentent en effet fortement (+1,4 million d'euros) du fait, d'une reprise de fréquentation des espaces et services publics malgré la crise sanitaire encore présente :

> Le produit des parkings est ainsi de 1,5 million d'euros en 2021, je rappelle qu'en 2020 ils avaient subi la crise sanitaire (642 538 euros).

> Les produits issus de la barrière naturiste ont également augmenté avec un produit de 1,2 million d'euros en 2021 (contre 961 790 euros en 2020).

> Quant aux diverses redevances pour les services et produits communaux (sport, culture, périscolaire, musées...), elles passent de 761 766 euros à 1,1 million d'euros en 2021 (soit une hausse de 51,3%).

>> **Le poste impôts et taxes** s'est établi à **54,7 millions d'euros** (dont 41,8 millions d'euros de fiscalité directe contre 4 millions d'euros en 2020 soit +2,8%) en hausse de 8,2 % (soit 4,3 millions d'euros) due principalement à la **hausse exceptionnelle des droits de mutation** qui sont passés de 3,5 millions d'euros en 2020 (qui était déjà un niveau important) à 5,4 millions d'euros (+ 1,9 million d'euros soit + 52,6%). **Ce qui démontre l'attractivité de notre commune.**

> Le produit des **dotations et subventions** en hausse de 2 % par rapport à 2020, s'est établi à **13,32 millions d'euros (contre 12,9 millions d'euros en 2020)** :

Dans ce cadre, la dotation globale de fonctionnement avec 7,56 millions d'euros a progressé de 0,9 % tirée par la hausse annuelle de la population sur Agde. La dotation nationale de péréquation (2,369 millions d'euros contre 2,366 millions d'euros en 2020) s'est maintenue + 0,1 % malgré l'évolution de la population (+461 habitants faisant passer la population INSEE à 30 000 et la population DGF à 63 110 habitants en 2021).

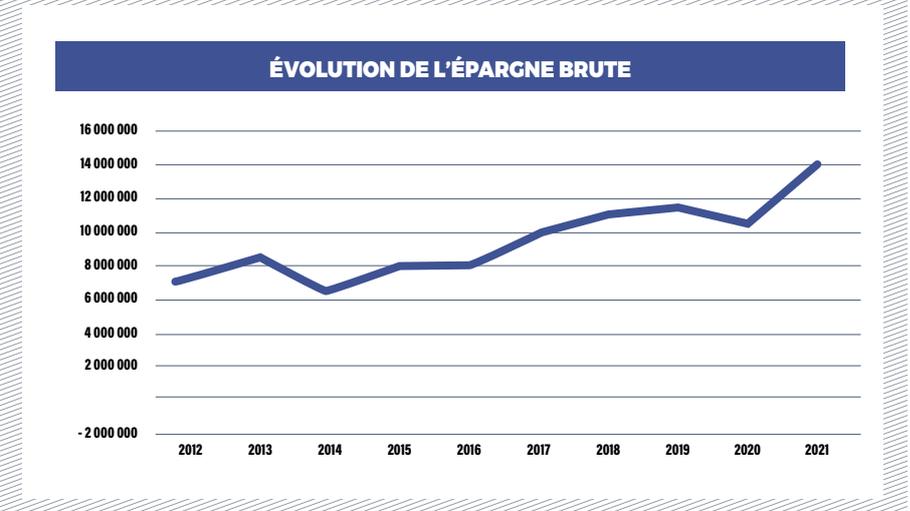
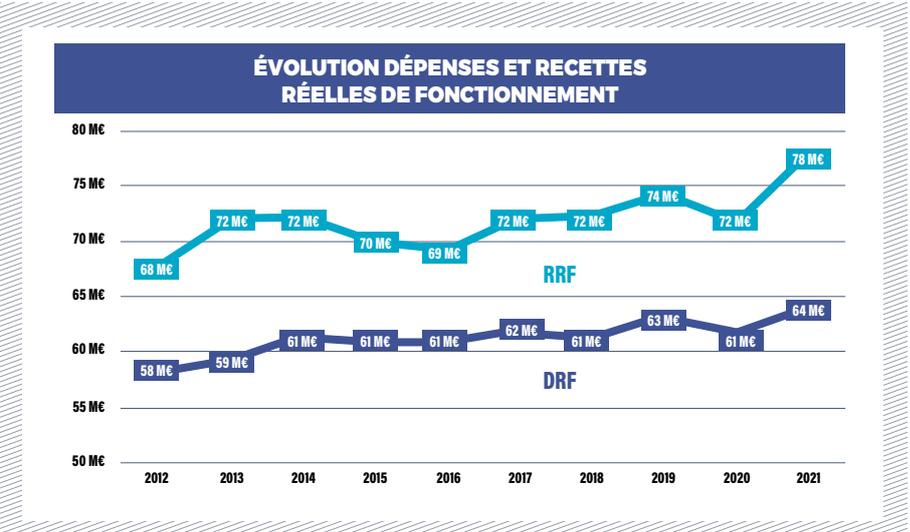


La Ville enregistre par ailleurs une épargne record. En quoi cela constitue la démonstration d'une gestion saine du budget communal ?

Clémence Raphanel

Les **dépenses réelles de fonctionnement** se sont élevées à **63,9 millions d'euros**, elles sont en hausse de 4,13% par rapport à 2020. Quant aux recettes réelles de fonctionnement elles se sont élevées à **77,7 millions d'euros** soit une hausse de 8,30% par rapport à 2020.

L'épargne brute (c'est les recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de fonctionnement) **est en forte hausse à 13,8 millions d'euros contre 10,3 millions d'euros en 2020**. Cela nous permet d'avoir un autofinancement solide. C'est une épargne record qui prouve la **bonne santé financière de la commune** et qui nous permet de bénéficier de conditions attractives auprès de nos partenaires financiers.





La Tennis Padel Arena

La Médiathèque Agathoise

Quelle est la volonté de la Ville d'Agde en matière d'investissement ?

Clémence Raphanel

La Ville a fait le choix de dégager une capacité d'investissement conséquente pour des projets ambitieux. Concernant **les dépenses réelles d'investissement** (hors écritures de régularisation pour la TVA du Palais des Congrès/Casino), elles se sont élevées à 28,9 millions d'euros (dont 9 millions d'euros de remboursement de capital et 1,7 million d'euros d'avance auprès de VIATERRA). **Les recettes réelles d'investissement** (hors écritures de régularisation pour la TVA du Palais des Congrès/Casino) se sont élevées à 22,7 millions d'euros (dont 6,4 millions d'euros d'emprunts nouveaux).

Pour ce qui est des **dépenses d'équipement 2021**, on enregistre **17,8 millions d'euros**, elles sont donc en hausse par rapport à 2020 (+1,9 million d'euros) avec une enveloppe de près de **10 millions d'euros qui a été consacrée aux différents programmes pluri-annuel d'investissement** :

- > l'amélioration des bâtiments : 1,25 million d'euros,
- > les travaux de voirie et réseaux : 1,8 million d'euros,
- > l'acquisition de matériel et logistique : 564 000 euros,
- > le réseau d'éclairage public : 1,19 million d'euros,
- > les moyens informatiques et multimédias : 286 000 euros,
- > le Pôle Culturel : 2,37 millions d'euros,
- > les travaux d'accessibilité : 45 000 euros,
- > le passage à niveau : 1,77 million d'euros,
- > la Promenade : 225 000 euros.

Par ailleurs, **7,5 millions d'euros ont été consacrés à des travaux spécifiques tels que** :

- > la halle sportive du Centre International de Tennis,
- > la Médiathèque Agathoise,
- > la rénovation énergétique de l'école Anatole France,
- > la piste cyclable du Saint-Christ,
- > le poste de secours de la Roquille,
- > l'archéologie préventive de la Promenade.

Enfin, vous avez rappelé lors du dernier conseil municipal que la décre de l'endettement se poursuit, qu'en est-il précisément ?

Clémence Raphanel

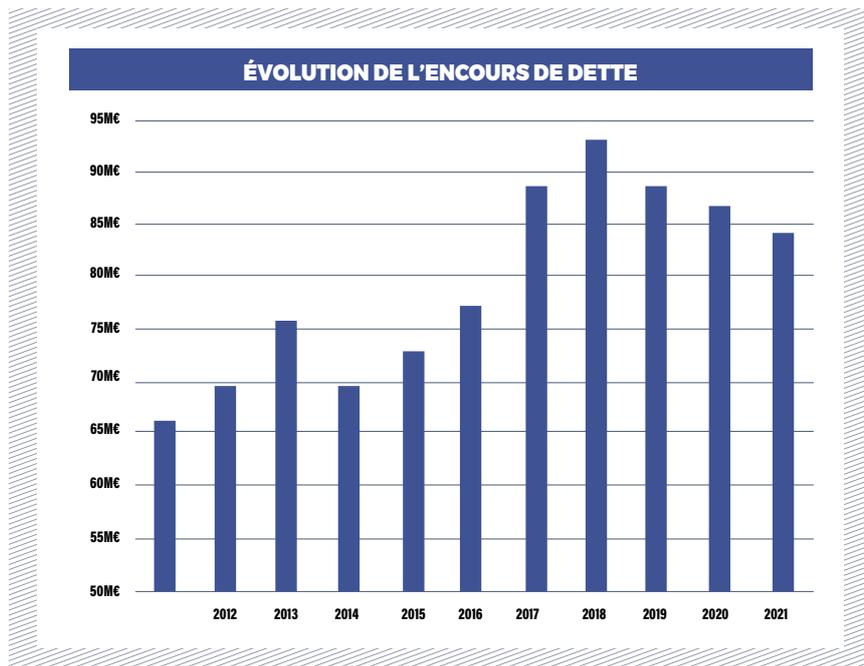
Les recettes d'investissement nous ont permis de financer les nouveaux investissements. Il existe plusieurs types de recettes :

>> **L'appel à l'emprunt** (6,4 millions d'euros, conformément aux règles qui avaient été adoptées lors du Débat d'Orientation Budgétaire. La dette a été contractée à taux fixe sur 20 ans, nous avons pu obtenir en 2021 des taux très intéressants (aujourd'hui en 2022 les taux sont entre 1,25 et 1,46 sur 20 ans), donc nous avons profité de la baisse des taux avec cet emprunt de 6 millions d'euros. L'emprunt se décompose ainsi :

- > 3 millions d'euros à la Banque Postale au taux fixe de 0,57 % sur 20 ans.
- > 3 millions d'euros au Crédit Agricole au taux fixe de 0,85 % sur 20 ans.
- > 420 000 euros auprès de Arkéa au taux variable de E3M + 0,23 % (floré à 0)

Cela nous a permis de réduire notre encours de dette et de l'établir au 31 décembre 2021 à hauteur de 84 millions d'euros. Ainsi, nous respectons notre objectif de désendettement en restant sous la barre des 8 années de remboursement qui sert de référence pour caractériser un endettement sain. Pour 2021, l'encours de 84 millions d'euros porte **la durée de désendettement de la commune à 6,1 années.**

DATE	CAPITAL RESTANT DÛ
31/12/2019	90 202 513€
31/12/2020	86 666 160€
31/12/2021	84 074 829€
31/12/2022	81 882 846€



>> **Le Fonds de compensation de la TVA**, calculé sur les investissements réalisés en 2020, s'est élevé à **2,4 millions d'euros**. **La taxe d'aménagement**, relative aux nouvelles constructions, a fortement augmenté avec **993 123 euros** de recettes enregistrées alors qu'elle était déjà à un niveau élevé en 2020 (735 610 euros) confirmant la forte attractivité de la Ville.

> **3 620 450 d'euros de subventions et participations** ont par ailleurs été encaissés au titre des programmes d'investissement de la Ville (190 000 euros par la Région Occitanie pour les travaux de rénovation énergétique des écoles ou encore 131 000 euros pour le Pôle Culturel, 272 000 euros au titre des amendes de polices, 320 000 euros de subvention du Département pour les voies vertes, le Pôle Culturel et autres travaux, 200 000 euros de la Préfecture pour le Centre de police, 300 000 euros de la Fondation du Patrimoine, 145 000 euros par la DRAC pour le Fort de Brescou).

Enfin, des **cessions immobilières** ont été contractées pour 415 224 euros.

Pour conclure, et en quelques mots, comment résumeriez-vous ce compte administratif 2021 ?

Clémence Raphanel

Je dirais que si les recettes d'exploitation du domaine n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant crise du Covid, l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement ont fortement progressé. La Ville poursuit son désendettement, sans pression fiscale supplémentaire pour la quatorzième année consécutive, par la maîtrise de ses charges de fonctionnement qui constitue notre priorité, le fort dynamisme des droits de mutation et par le nécessaire séquençage de certains projets d'investissement conformément au PPI.





1 > 29 JANVIER
À L'OCCASION DE SON 20^{ÈME}
ANNIVERSAIRE, le cinéma
 Le Travelling a proposé
 plusieurs avant-premières,
 dont le long-métrage « Maison
 de retraite », l'occasion
 pour les acteurs Kev Adams
 et Firmine Richard de venir
 présenter le film devant
 le public agathois.

2 > 12 MARS LA DICTÉE
NATIONALE DU ROTARY
 s'est tenue pour la 6^{ème} fois
 à Agde, au Lycée Auguste
 Loubatières avec une cinquan-
 taine de participants.
 La totalité des bénéfices servira
 à offrir du matériel pédago-
 gique à l'usage de l'action
 d'alphabétisation de la Croix-
 Rouge d'Agde.

3 > 12 FÉVRIER
LA 21^{ÈME} ÉDITION DE L'OPEN
DE TENNIS DE LA VILLE
D'AGDE s'est déroulée du 21
 janvier au 12 février dans
 la nouvelle Tennis Padel Arena
 avec plus de 270 participants.
Vainqueurs de l'Open :
 Thomas Laurent (n°40)
 chez les hommes et Pauline
 Dore (0) chez les dames.

4 > 20 MARS L'ORCHESTRE
SYMPHONIQUE AGAPÉ,
 sous la direction de François
 Durand, a offert au public
 du Palais des Congrès Cap
 d'Agde Méditerranée
 un concert qui a mis
 à l'honneur le compositeur
 Beethoven, dont on a célébré
 les 250 ans de la naissance
 en 2020.



>> 5



>> 7



>> 6



>> 8

5 > 19 MARS
LES QUALIFICATIONS RÉGIONALES DE BREAKING, discipline qui sera présente aux Jeux Olympiques de Paris 2024, se sont tenues au Palais des Sports. Deux représentantes de Dimension 34 se sont qualifiées pour les inter-régions du mois de mai, les Bgirls Julia (- de 16 ans) et Tyara (+ de 16 ans).

6 > 17 MARS L'ACTION « FILME TON QUARTIER », initiée par France TV et coordonnée sur Agde par les animateurs de la Salle Jeunesse, va permettre à un groupe de personnes issues de tous les quartiers de la ville de créer un court-métrage sur le thème « ça va ma gueule ». Les gagnants recevront un prix sous forme de bourse à l'écriture.

7 > 28 MARS LA VILLE D'AGDE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ont officiellement remis les clés du camion frigorifique aux Restos du Cœur. Ce camion permet aux bénévoles de transporter des produits frais directement jusqu'à leur local, situé sur le parking de la Mairie Mirabel.

8 > 27 FÉVRIER
L'OPEN ET LE CHAMPIONNAT D'OCCITANIE DE KARATÉ ont rassemblé au Palais des Sports plus de 450 participants des catégories à vétérans. Les deux premiers de chaque catégorie d'âge et de poids ont ainsi obtenu leur billet qualificatif pour les Championnats de France.

LA RÉHABILITATION DU CHÂTEAU LAURENS



>> Votre rubrique le Fil Rouge s'attache à suivre l'avancée des travaux de réhabilitation du château Laurens, et ce, jusqu'à sa réouverture au public. Ainsi, sur cette double page, vous retrouvez des photos de la restauration de ce monument hautement culturel.





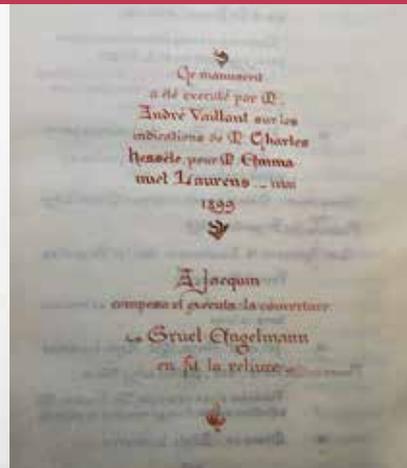
UN CHÈQUE DE 20 000 EUROS POUR LE PARC DU CHÂTEAU LAURENS

La Fondation Crédit Agricole Pays de France, dans le cadre de son appel à projet « Ensemble, préservons le patrimoine naturel de nos territoires » a choisi de soutenir 30 projets en France, dont le château Laurens a été lauréat. Ainsi, mardi 5 avril, la Fondation a remis un chèque de 20 000 euros à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour la restauration du Parc de Belle Isle et du parc classé du château Laurens.



UN MANUSCRIT DES « FLEURS DU MAL » LÉGUÉ À LA VILLE

Publié en 1857 dans sa version originale, le recueil des poèmes des « Fleurs du Mal » de Charles Baudelaire contient quelques chefs-d'œuvre comme L'Albatros, ou Le Spleen. En 1899, Emmanuel Laurens a passé une commande de ce manuscrit. Il en a ensuite fait don à Joseph Picheire (1887-1978), médecin agathois, le 29 août 1954 sur la foi d'une inscription apposée sur le livre. En 2002, à l'occasion de l'exposition « Voyage dans l'Art Nouveau », le manuscrit était apparu publiquement, sous la forme d'un prêt de la famille Picheire. Vingt ans plus tard, Marc Picheire, l'un des héritiers du docteur, a pris la décision de faire don du manuscrit à la Ville d'Agde, le 24 novembre 2021, en vue de sa présentation au public. Ce superbe ouvrage, dans un état parfait de conservation, possède une couverture remarquable et des enluminures magnifiques. Conservé dans un coffre-fort du Musée Jules Baudou, il sera exposé dans une pièce du château Laurens, lorsque celui-ci ouvrira ses portes au public, dans le courant de l'année 2023, reprenant ainsi sa place d'origine.



MODIFICATION DU CARREFOUR AU DÉBOUCHÉ DU PONT DES MARÉCHAUX



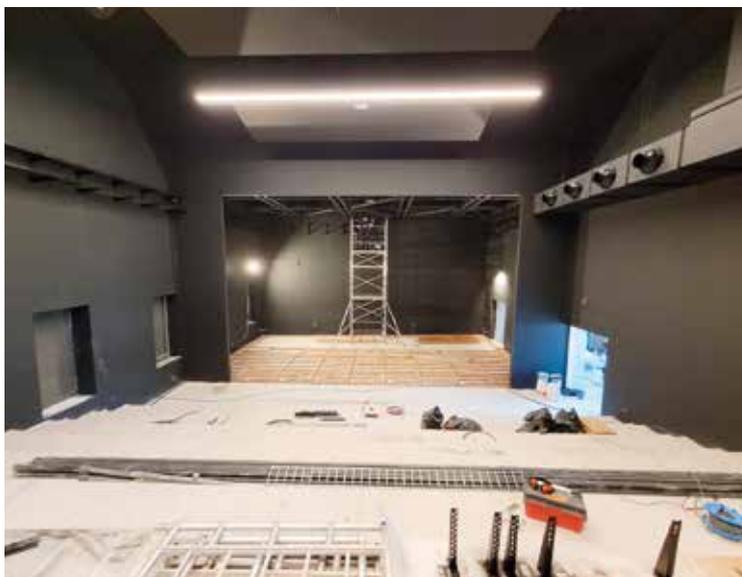
L'espace au bout du pont des Maréchaux est une zone où la gestion des flux est peu lisible et entraîne des ralentissements par manque de clarté de son aménagement, avec la présence d'un double sens, de piétons, de cycles et de stationnements dans un espace restreint. Aussi, afin d'améliorer la lecture de ce carrefour par l'ensemble des usagers et dans un souci d'insertion future de l'avenue Raymond Pitet, la Ville

a entrepris la transformation du carrefour en un rond-point afin de fluidifier et de sécuriser le trafic. En effet, les travaux de la route de la trémie sous le Passage à Niveau n°288 vont entraîner, à terme, le débouché d'une voie supplémentaire à l'horizon de l'été 2023. En prévision de ce nouvel axe entrant, le carrefour giratoire permet d'absorber tous les flux piétons, cyclistes, automobiles et poids lourds. Cet aménagement intermédiaire, identi-

fiable à sa peinture jaune et à son balisage, permettra, dans un premier temps, de tester la capacité d'absorption du trafic routier sur la saison 2022 et de l'adapter au besoin. Sur les années 2023 à 2025, une requalification complète de cet espace sera réalisée. Les investissements se porteront sur les aspects paysagers, le traitement des surfaces, les espaces verts, tandis que le mobilier urbain et l'éclairage public seront renouvelés.

LE THÉÂTRE AGATHOIS SERA INAUGURÉ LE 24 SEPTEMBRE

Les travaux se poursuivent au Théâtre AGathois, seconde entité du Pôle Culturel en Cœur de Ville avec la Médiathèque AGathoise. Ce théâtre, qui sera doté de 230 places, proposera des spectacles d'artistes professionnels régionaux et nationaux tout en accueillant également des artistes en résidence, dans l'optique d'étendre la programmation de la Saison Culturelle et musicale. L'on trouvera également au sein de ce bâtiment deux salles entièrement dédiées au développement des pratiques amateurs. La fin des travaux est prévue pour début juin, et les aménagements de la voirie autour du Pôle Culturel seront achevés fin juin-début juillet. Le TAG, acronyme de Théâtre AGathois, sera inauguré le 24 septembre.



LA RÉHABILITATION DE L'ÎLOT NOTRE-DAME



Aménagement urbain place Gambetta

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, dans le cadre de sa compétence en matière de Politique de la Ville, s'inscrit dans une démarche de renouvellement urbain permettant la restructuration au travers d'une convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du centre-ville d'Agde, des quartiers reconnus prioritaires au titre de la Politique de la Ville. Le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain de la Ville d'Agde a identifié quatre secteurs prioritaires de réhabilitation pour lesquels les phases opérationnelles doivent être engagées.

L'îlot Notre-Dame, qui se situe entre la rue de la République et la place Gambetta au cœur du centre historique est l'un d'eux. Il accueille à la fois le site de l'ancien monastère Saint-André devenu école Notre-Dame qui est désaffecté depuis la rentrée scolaire 2016-2017 et le parking Gonzague, rue de la République sur deux niveaux. L'ancienne école et le parking constituent une véritable opportunité de constituer une nouvelle offre de logements en Cœur de Ville dans le Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV). L'opération d'aménagement de l'îlot Notre-Dame République, arti-

culée avec la requalification des places Gambetta et de la Prud'homme, devra permettre de dynamiser l'ensemble du secteur ouest du centre historique.

Cette réhabilitation s'inscrit dans un triple objectif : mettre en œuvre un urbanisme de qualité devant participer au développement de la ville, répondre aux objectifs de mixité sociale et réhabiliter un espace bâti à vocation publique.

CETTE OPÉRATION DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DE LOGEMENTS PERMETTRA À L'HORIZON 2025

- >> La création de 72 logements : 26 logements locatifs sociaux et 46 logements libres.
- >> La création de parkings souterrains sur deux niveaux.
- >> L'aménagement du cœur d'îlot paysager adapté aux données archéologiques, qui pourra être rétrocédé à la Ville pour créer une circulation traversante publique.
- >> L'implantation d'une salle vouée à des activités culturelles en rez-de-chaussée.



Vue sur un cœur d'îlot aménagé entre un bâtiment existant et l'église



MON P'tit HÔTEL

GRAU D'AGDE MÉDITERRANÉE

UNE GRANDE HISTOIRE DE FAMILLE

« Mon P'tit Hôtel » est un établissement hôtelier situé au Grau d'Agde, dans le quartier pittoresque des pêcheurs, à 150 mètres de la mer. On y arrive en flânant, le long du quai Commandant Méric, ou bien par bateau, comme jadis. La bâtisse qui abrite aujourd'hui l'hôtel a plus d'un siècle, ce fût un ancien couvent, une maison de famille de pêcheurs sétois, les « Sten-to » ou encore l'Hôtel de l'Éphèbe que les Graulens connaissaient bien.

Désormais, c'est la famille Mathieu-Daudé, laquelle a longtemps géré un des établissements hôteliers prestigieux de la station, qui est à la tête de ce « P'tit Hôtel », qui n'a de petit que le nom. Et c'est Julie, la fille, qui est la Directrice d'exploitation du lieu. Après quelques mois de travaux, des peintures à la plomberie en passant par l'électricité et la déco, les 21 chambres, dont certaines ont une vue imprenable sur le fleuve et la mer, et les différents espaces sont désormais prêts à accueillir les vacanciers dans une ambiance cosy, conviviale et joyeuse.

En effet, c'est dans un esprit « maison de famille », que les nouveaux propriétaires souhaitent recevoir leurs « convives ».

Au premier étage, sur la terrasse panoramique commune, se trouve une grande table de partage qui permet de déjeuner ou tout simplement de se poser autour d'un café et qui favorise les interactions sociales entre des personnes qui ne se connaissent pas, un concept dans l'air du temps qui n'a pas échappé à ces professionnels du tourisme et de l'hôtellerie.

« Mon P'tit Hôtel » a de nombreux atouts qui en font un réel lieu de vie où il fait bon vivre, et où le temps passe paisiblement, à l'image du quartier du Grau d'Agde.

Retrouvez tous les tarifs, prestations et infos pratiques sur le site de l'Hôtel.

MON P'TIT HÔTEL

12 quai Commandant Méric
34300 Le Grau d'Agde

Tél. 04 67 21 49 88
monptithotel.fr - contact@mpth.fr

Facebook Instagram Twitter @monptithotel



L'HUÎTRE MARINE

En Cœur de Ville, à la croisée de la rue de l'Amour et de la rue Jean-Roger, il flotte comme une odeur iodée...

Anciennement boulangerie puis atelier d'artiste, les vieilles pierres du 5 rue de Lassusse se parent désormais d'une belle marinière bleue et blanche pour ce tout nouveau lieu de vie ! Inaugurée le 1^{er} avril, l'Huître Marine surfe sur le concept innovant de bar à huîtres.

Ainsi, Laurence, Jérôme et Lou-Anne vous accueillent tous les week-ends, midi et soir, et proposent une carte de produits du terroir chers à nos papilles.

Évidemment, les amateurs de produits de la mer seront conquis par les plateaux d'huîtres de l'étang de Thau, les crevettes, palourdes, moules, bulots et tellines. Une dégustation qui s'accorde avec une large gamme de vins issus de nos régions.

Des vins locaux donc, tout comme les plateaux de fromage et de charcuterie en provenance directe de la Boucherie « Bernadou » et de la fromagerie « Délices et Fromages » que nous vous avons présentées dans les magazines précédents. L'Huître Marine est le lieu parfait pour déguster des plateaux de la mer, ou des planches de la terre, assis sur des tonneaux customisés où règne une ambiance musicale et conviviale qui fait que l'on s'y sent bien.

L'HUÎTRE MARINE

Vendredi, samedi, dimanche et jours fériés
De 11h00 à 15h00 & de 18h00 à 23h00

5 rue de la Lassusse - 34300 Agde
Tél. 06 58 50 32 17

www.lhuitremarine.fr - lhuitremarine@gmail.com

📍 📞 @lhuitremarine



LE MEILLEUR TORRÉFACTEUR DE LA RUE

Dans sa boutique au décor bien pensé et chaleureux, ouverte depuis le 3 décembre 2021, Christophe et son équipe, Luca, Esma et Laurie, accueillent et conseillent leurs clients sur les cafés torréfiés sur place que Christophe a minutieusement sélectionnés.

Autour d'une dégustation, les inconditionnels de ce précieux nectar vont pouvoir voyager dans les pays producteurs des meilleurs cafés où chacun a son propre goût et parfum. 24 différentes variétés de cafés sont proposées en grains ou fraîchement moulus sur place. Christophe propose même des capsules et des dosettes mais aussi des machines Jura au design exceptionnel, simples à utiliser et qui offrent une qualité de café imparable. Les aficionados du thé ne seront pas déçus en découvrant la sélection de plus de 130 théés, infusions, maté et rooibos de premier choix. En provenance de Birmanie, du Rwanda, de Colombie, de Corée, du Japon ou encore de Chine, ils sont présentés dans de très jolies boîtes victoriennes laquées rechargeables ou bien en vrac et portent des noms évocateurs tels que « L'Automne à Central Park », « Sisi impératrice », « Le Thé des 7 mers » qui donnent envie de les découvrir. En cette période estivale, il est possible de s'installer sur la terrasse pour profiter du soleil tout en sirotant un thé glacé ou un café frappé, Le meilleur torréfacteur de la rue est une adresse incontournable pour tous les amateurs de café et de thé.

LE MEILLEUR TORRÉFACTEUR DE LA RUE

Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00
Le dimanche de 10h00 à 12h30

93 chemin d'Agde au Mont Saint-Loup - 34300 Agde

📍 Le meilleur torréfacteur de la rue

📞 lemeilleurtorrefacteurdelarue

IMMERSION DANS LE MONDE DE LA PÊCHE AU BELVÉDÈRE DE LA CRIÉE DU GRAU D'AGDE



Ouvert en 2015, le Belvédère de la Criée du Grau d'Agde a pour vocation de faire découvrir au public le fonctionnement d'une criée, en immersion au plus près des acteurs de cette filière.

Pour rappel, le rôle de la criée consiste à mettre aux enchères des produits frais débarqués par les marins pêcheurs à destination des acheteurs professionnels. La Criée du Grau d'Agde est la seule du bassin méditerranéen ouverte au public.

Deux visites thématiques sont proposées, tout d'abord « les coulisses de la pêche » qui permet aux visiteurs d'étoffer leurs connaissances sur le milieu de la pêche, des bateaux à la réglementation, en passant par les techniques pour attraper les poissons. La seconde visite concerne la vente aux enchères. Derrière une baie vitrée, vous pourrez assister, en temps réel, à la vente en direct de produits fraîchement débarqués. Une manière ludique d'en apprendre plus sur les métiers de la pêche, au sens large, et sur le fonctionnement d'une halle à marée.



INFOS PRATIQUES

Visites guidées du lundi au vendredi (durée 1h30).

10h : Les coulisses de la pêche
15h : La vente aux enchères à la Criée

Réservation obligatoire
par téléphone au 06 16 07 09 62
ou par mail lebelvedere.agde@gmail.com
Ouvert du vendredi 1^{er} avril
au vendredi 4 novembre 2022
(ouvert à l'année pour les groupes
de plus de 10 personnes).

TARIFS

7€/adulte (plus de 12 ans)
6€/enfant (de 6 à 12 ans)
Gratuit pour les moins de 6 ans

2015

**Ouverture du Belvédère
de la Criée**

33 000

**Nombre de visiteurs
depuis l'ouverture**

2 guides

Adeline et Laurie



Le Belvédère de la Criée du Grau d'Agde

LES VERDISSES**UN PROJET PÉDAGOGIQUE DE PLANTATION D'ARBRES MELLIFÈRES**

Vendredi 11 février, l'association « Les Verdisses », présidée par Michalis Cou-touzis, a souhaité partager avec les écoles de la ville, son projet pédagogique et environnemental autour de la plantation d'arbres mellifères (arbres qui possèdent la capacité de fournir aux abeilles le nectar et le pollen dont elles se nourrissent pour fabriquer le miel). Ainsi, les élèves de trois classes des écoles Victor Hugo et Frédéric Bazille ont quitté leurs bancs pour participer à une classe « verte » et prendre un bon bol d'air dans cette zone des Verdisses classée en périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). Les enfants ont donc pu, aux côtés de Sébastien Frey, 1^{er} Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, d'élus et de différents intervenants dont des membres de l'association « Les Colibris », prendre part à la plantation d'arbres mellifères pour que les abeilles, qui ont été installées dans une dizaine de ruches sur le secteur, puissent butiner.

**JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES****UN RENDEZ-VOUS TRÈS PRISÉ**

Balade à travers le Bagnas, jeux pour les plus jeunes, exposition photo pour les adultes mais également des vidéos ont été proposés aux nombreux visiteurs venus contempler ce milieu naturel exceptionnel de notre

Cette année encore, l'ADENA a répondu présente pour célébrer la Journée Mondiale des Zones Humides. Cette dernière s'est tenue le samedi 29 janvier au Bagnas, quelques jours avant la date anniversaire de la signature en 1971 de la convention internationale sur les zones humides dans la ville iranienne de Ramsar. Consacrée à la sensibilisation du grand public, elle avait pour thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature ».

Une journée internationale qui permet de rappeler le rôle majeur de ces zones dans la régulation de l'eau et la préservation de la biodiversité.

territoire. L'exposition a été réalisée par l'ADENA et le réseau CPIE Bassin de Thau dans le cadre du projet Roselières littorales d'Occitanie coordonné par l'ADENA et les photographies qui donnent la parole aux roselières sont de Jonathan Lhoir - Wildlife photographer.





Saison culturelle

Retour en images sur les 8 spectacles proposés au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée dans le cadre de la Saison Culturelle. Théâtre, danse, mime, comédie et drame se sont succédé, avec la présence, entre autres, de Francis Perrin, Kad Mérad, Lionel Abelanski, Claudia Tagbo ou encore Cristiana Reali. Le **dernier spectacle** de cette Saison Culturelle 2021-2022 s'est tenu le **vendredi 20 mai**, avec une pièce de Georges Feydeau, **Le Dindon**, mise en scène par Anthony Magnier.



C@SSE-NOISETTE !
DANSE CRÉATION CHORÉGRAPHIQUE ET NUMÉRIQUE
De Elsa Bontempelli
Avec Anne Guillermin, Andrés Giesen, Stéphanie Thelliez-Quinet, Frédéric CuifGeorges



SIMONE VEIL, LES COMBATS D'UNE EFFRONTÉE
THÉÂTRE BIOGRAPHIE
D'après « Une vie » de Simone Veil, adaptation de Cristiana Reali et Antoine Mory
Avec Cristiana Reali



MADemoiselle MOLIÈRE
THÉÂTRE COMÉDIE
De Gérard Savoisien
Avec Anne Bouvier, Christophe de Marueil



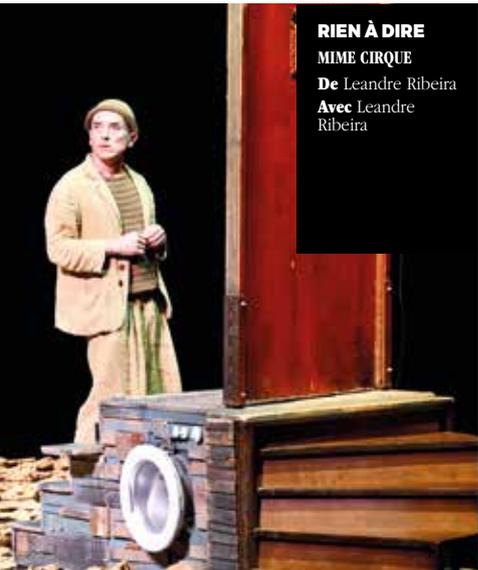


LES VOYAGEURS DU CRIME
THÉÂTRE COMÉDIE POLICIÈRE

De Julien Lefebvre
Avec Stéphane Bassibey, Marjorie Dubus, Céline Duhamel, Pierre-Arnaud Juin, Ludovic Laroche, Étienne Launay, Jérôme Paquette, Nicolas Saint-Georges

AMIS
THÉÂTRE COMÉDIE

De Amanda Sthers et David Foerkinos
Avec Kad Merad, Lionel Abelanski, Claudia Tagbo



RIEN À DIRE
MIME CIRQUE

De Leandre Ribeira
Avec Leandre Ribeira

PLUS HAUT QUE LE CIEL
THÉÂTRE COMÉDIE

De Florence et Julien Lefebvre
Avec Frédéric Imbert, Margaux Van Den Plas, Thomas Ronzeau, Axel Blind, Nicolas Le Guen, Jean Franco, Héloïse Wagner



L'ÉCOLE DES FEMMES
THÉÂTRE CLASSIQUE

D'après Molière
Avec Francis Perrin, Gersende Perrin, Clarisse Perrin, Louis Perrin, Luc Chambon, Jérôme Fonlupt, Thierry Rousset, Christophe Vericel

RENDEZ-VOUS LE 2 SEPTEMBRE 2022 AU PALAIS DES CONGRÈS CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE POUR LA PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2022-2023 PAR EVE ESCANDE, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE



LES AIGUILLES DU TEMPS,

L'ALBUM DE LA MATURITÉ POUR LAULE

Que de chemin parcouru pour Laule, nom de scène de l'artiste agathois Laurent Pautrat, depuis l'époque où il aiguisait ses guitares au sein de la formation rock « The Dirt » à la fin du siècle. Plus de 30 ans après, il vient, en effet, de sortir son 4^{ème} album « Les Aiguilles du Temps », dans une veine pop aux accents poétiques. « Ma passion pour la musique a débuté très jeune. J'ai commencé par la pratique du saxophone et du clavier, mais très rapidement, je me suis tourné vers la guitare, en m'inspirant d'artistes connus comme U2, The Clash ou AC/DC ». Avec « The Dirt », de 1989 à 1999, il joue aux quatre coins de la France en tant que guitariste et assure les premières parties d'artistes comme Iggy Pop ou Florent Pagny. « Cependant, au fil du temps, l'envie d'écrire mes propres chansons est apparue comme une évidence, mais mon style d'écriture, plus poétique et moins rock, ne correspondait pas aux aspirations du groupe auquel j'appartenais. C'est pourquoi, en autodidacte du chant et en tant qu'auteur-compositeur-interprète, j'ai créé « Laule », et nous avons sorti un premier album « Utopies en Si Bémol », accompagnés par des artistes locaux, en 1999 ». Un deuxième opus suivra en 2003, « Hier ce sera mieux », avec, toujours, la volonté de collaborer

avec des artistes du cru, y compris pour la confection de la pochette. « Avant la sortie du 3^{ème} album en 2006, j'ai pris plusieurs cours de chant pour me professionnaliser et acquérir de nouvelles techniques vocales ». La même année sort « Parle Moi », et Laule fait la première partie de Louis Bertignac sur la nouvellement créée scène flottante, au pied de la cathédrale Saint-Étienne. « Avant cette expérience, nous tournions principalement dans les bars et salles de concerts locaux. Cette première partie nous a permis d'élargir notre audience et nous a ouvert les portes de plusieurs festivals ».

Une pop poétique et enjouée

Après un single en 2008, « Tu seras », la formation Laule devient, en 2010, un véritable groupe avec un line-up fixe, composé de Philippe Costes à la basse, Christophe Seux à la batterie, Christian Gorgues à la guitare et du dernier arrivé, Éric Payan au clavier. « C'est une évolution majeure pour moi, et pour nous en tant que groupe. Nous cosignons



désormais les titres que nous sortons, comme le single « Le Miroir » paru en 2017 et qui se retrouve sur « Les Aiguilles du

Temps ». L'apport de ces musiciens professionnels, qui sont aussi des amis de longue date, a été un élément essentiel dans l'orientation du groupe et dans la qualité de nos chansons et de nos prestations scéniques ». C'est d'ailleurs sur scène que le groupe vit l'un de ses moments les plus marquants, lorsqu'il se produit en première partie de la tournée « Éternel Tour » de David Halliday en 2018. « En une tournée, nous avons acquis un professionnalisme et une éthique de travail incroyables auprès de grands noms du métier ». Fort de ces expériences, Laule publie donc en 2022 « Les Aiguilles du Temps », l'album de la maturité où la plume poétique de Laurent Pautrat se marie aux sonorités pop, dans le sens large du terme. Pour entrer dans cet univers rêveur et enjoué, rendez-vous sur les plateformes de streaming pour écouter l'album, sur Youtube pour visionner les clips, là aussi filmés par des réalisateurs locaux, ou bien notez la date du 24 juillet dans votre agenda, lors de laquelle vous pourrez apprécier la prestation du groupe en première partie sur la scène flottante d'un certain Zuccherò.

www.laule.fr

📍 laulegroupe © laule_officiel
 contac.reservoirdoc@gmail.com



« INÉPUISABLE ET GÉNÉREUX »

LES LETTRES DE GÉRARD ADDE S'EXPOSENT

C'est peu dire que Gérard Adde est un artiste à part. Sa particularité tient en sa méthode de travail. Comme il l'explique lui-même : « J'ai choisi comme matière première à mes œuvres un cryptogramme extrait du roman « La Jangada » de Jules Verne. Il s'agit d'un texte illisible, d'une énigme, d'une écriture abstraite, que je vois comme une forme :

Phyjslyddqfdzxcgsgzqqehxg-
kfnrdxujugicytdxvksbxhhuypo-
hdvryrmhuhpuydkjoxphé-
tozsletnmpmvffovpdpajxhyyno-
jyggaymeqynfuqlnmvlyfgsuzmqizt-
lbqgyugsqebvnrcrdgruzblrmxyu-
hqhpzdrrogrohepqxufivvrplphon-
thvddqfhqsntzhhnfepmqkyuuekx-
togzgyuumfvijdqdpzjqsykrplxh-
qrymvklohphotozvdksppsvujh.d. ».

Cet alignement de 280 signes dactylographiés se singularise par l'absence d'intervalles pour former des mots et évoque une sorte d'art littéraire non figuratif. En ce sens, actuel, il renvoie à l'un de ces petits messages électroniques qui saturent notre espace médiatique, qui ont remplacé les anciens griffonnages sur des bouts de papier. Avec une contrainte technique

de taille : les SMS ne pouvant contenir plus de 160 caractères chacun, la langue est compressée, tordue, malmenée... ».

C'est justement au sens figuratif de ce terme que Gérard Adde a posé sa palette. Son œuvre est extrêmement graphique, même lorsqu'il abandonne en partie sa suite de caractères au profil d'assemblages de lignes, ou lors de l'évocation de la « Belle Agathoise » d'Agde en huile de vidange, signe qu'il sait aussi délaissé la peinture pour d'autres moyens d'expression à base d'écorces de platane, ou de bois flotté...

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le jeudi 3 février, en présence de l'artiste et d'Eve Escande, Adjointe au Maire en charge des Affaires Culturelles. Jusqu'au 16 mars, date de clôture de l'exposition, Gérard Adde a proposé des visites grand public, ainsi que des visites scolaires, pour initier les écoliers à son art « inépuisable et généreux ».

« J'ai choisi comme matière première à mes œuvres un cryptogramme extrait du roman « La Jangada » de Jules Verne. ».



36 DANS LE RÉTRO

Pour ce 4^{ème} épisode de la série « Dans le Rétro », Louis Bentajou et Alain Carles vous amènent sur une place emblématique de la commune, la place de la Marine.



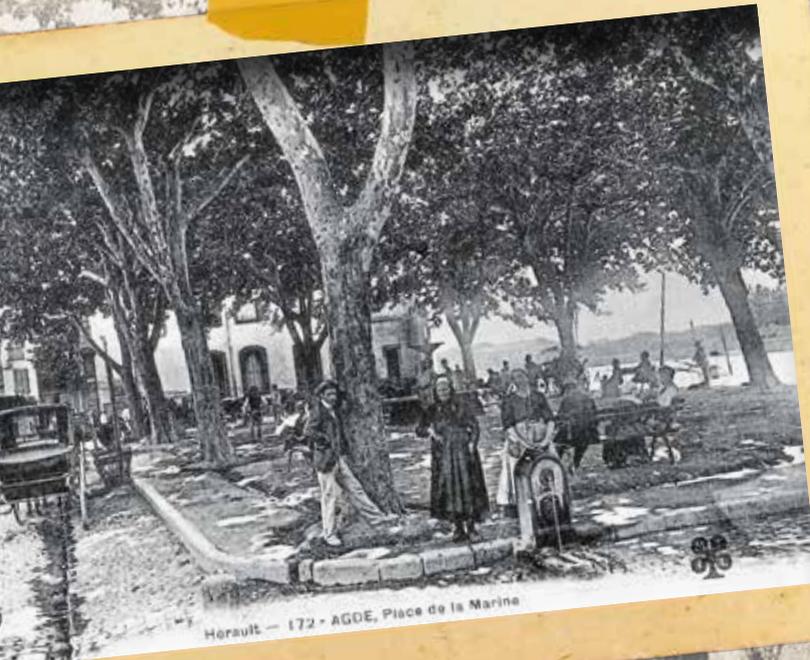
Autrefois appelée place aux Huiles, place du Port, place de la Rivière, et pour finir en 1856 « place de la Marine », la carte postale de 1903 montre le bassin octogonal en basalte, un dauphin et une vasque en fonte d'où jaillissait un fin filet d'eau qui faisait le bonheur des enfants du quartier. À l'ombre des grands platanes, d'anciens marins et pêcheurs se racontent leurs grands voyages et leurs pêches fabuleuses.



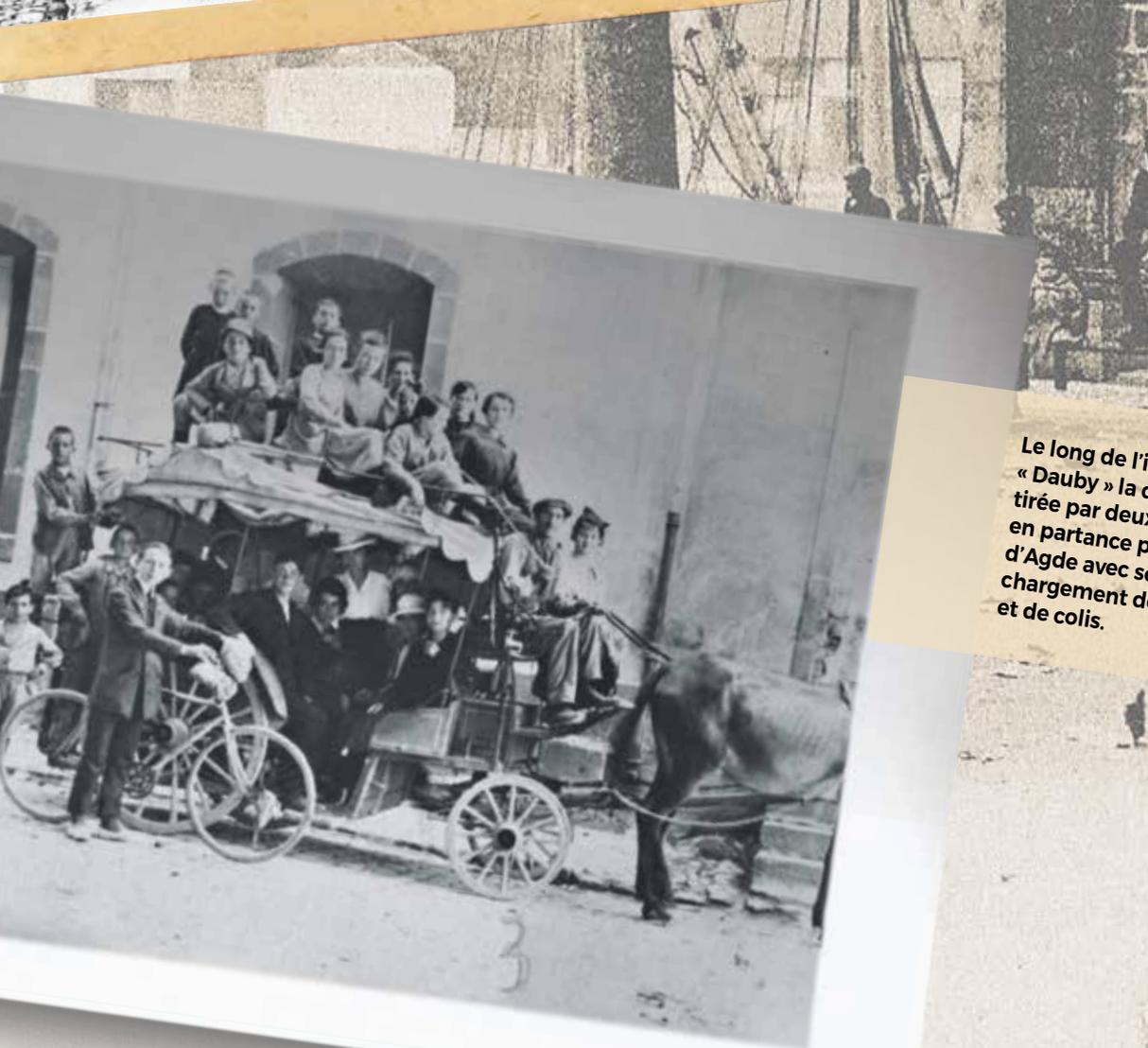
lit., Bertraud, Agde

AGDE — Place de la Marine

AGDE — Place de la Marine



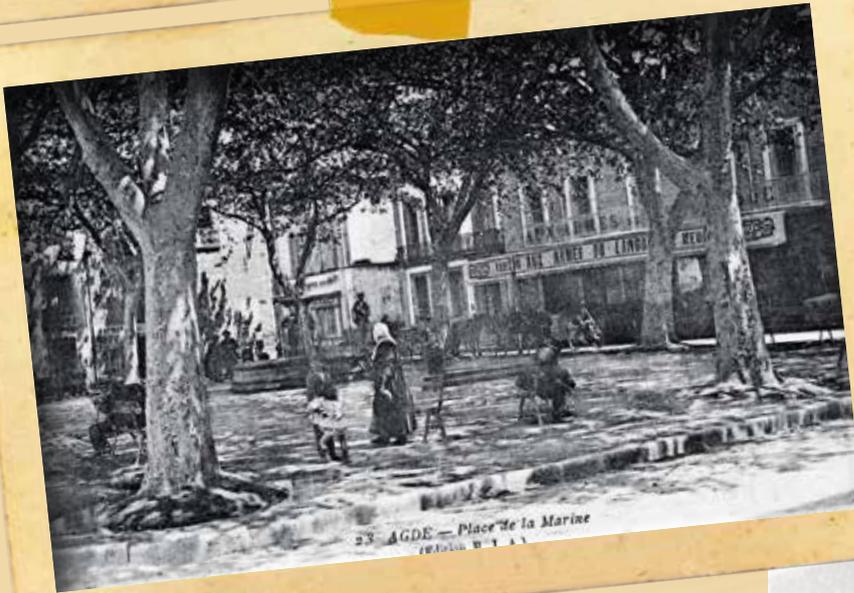
Débouchent sur cette place la rue pasteur, autrefois rue droite ou rue de l'hôpital ou encore dernière rue car bordée par les remparts du bourg qui eux-mêmes, une fois démolis, laissèrent la place à la rue de la république qui elle-même fut baptisée et rebaptisée en rue Richelieu, rue Napoléon, rue Nationale, mais aussi la rue Chassefière, anciennement Grande Rue, la rue de la Poissonnerie autrefois rue Royale et la rue Basse qui tient son nom de son niveau le plus bas de la ville. Sur le côté opposé au fleuve, les fiacres et les diligences attendent les passagers pour le Grau d'Agde et plusieurs autres directions. Beaucoup de monde à l'ombre en ce jour d'été 1905.



Le long de l'immeuble « Dauby » la diligence, tirée par deux mules, en partance pour le Grau d'Agde avec son gros chargement de clients et de colis.



Au numéro 2, le grand magasin « Aux armes du Languedoc » fondé en 1885 par M. Barthe et repris ensuite par M. Baudou dont le fils Jules fut un acteur incontournable de la vie Agathoise. On pouvait trouver dans ce bazar tout et même ce que l'on ne cherchait pas. Ce magasin devint dans les années 1945/1950 le « foyer Agathois », salle des fêtes municipale et polyvalente pouvant accueillir bals, fêtes, réunions de toutes sortes comme l'École de Musique dirigée par M. Mouraret.



Sur cette place, en fin d'après-midi, les femmes des pêcheurs venaient vendre, à la Criée, les poissons de la pêche triés par catégorie et présentés dans de grands paniers plats. Certains disent qu'il arrivait que de « bons » mots fusaient entre poissonnières et mareyeurs. Certains (mais de plus en plus rares) y reconnaîtront des parents : Catanzano, Méric, la vieille Pédissoune, Marie la « Gabatche » la Camarade, Boitier, Fiffine « La Comtesse », Nardi, Jean « l'innocent », Dreuille, Terrallo, Granier-Camoin, Catalan, Méazou le pêcheur de loup, Calabro, D'Issanto, Castaldo, Mallet, Voisin, Rossignol, Parisi, Pétronio... Tout ce petit monde installé devant le café Catalan.



La vente du Poisson, Place de la Mairie



Face à la Marine, une vue du quai montrant les bateaux bœufs (toujours par deux) le séchage et le raccommodage des filets et en 1914 une carte de la place de la Marine sous la neige.

Dans les années 1912, le quai avec l'arrivée de la pêche des bateaux bœufs. Sur la carte suivante, au pied des escaliers une petite barque de pêche de type « Catalane » et dans le fond un bâtiment tout seul « La maison de santé des gens de la mer » sorte de dispensaire médical qui avait aussi servi à mettre en quarantaine navires de commerce et équipages pour stopper la propagation de maladies. Ce bâtiment a été transformé par la suite en Bains Douches puis en École de Musique et aujourd'hui il abrite l'Espace Jeunes Agathois.



AGDE. - Arrivée de la Pêche



1937, le jet d'eau du bassin a disparu ! Les gamins jouent sur les restes de la margelle.



1938 vit l'arrivée sur le bassin d'un globe terrestre surmonté de la statue « La Déesse de la Navigation » baptisée Amphitrite (déesse de la mer pour les Grecs) sur les conseils, dit-on, du docteur Archimbaud, qui était certainement le personnage le plus érudit de ce quartier populaire.

Statue provenant du Palais parisien « Le Trocadéro » démoli en 1936 pour faire place à l'exposition universelle de Paris en 1937. Une deuxième statue « La Déesse de la Science » passa par Bessan pour finir à Agde devant la Maison des Savoirs place du jeu de Ballon.



Arrivent les années 50 où le bar de la Marine tenu par des « Parisiens » Cocotte et Maurice Blanquier semble avoir pris la place du café Catalan. Maurice avait construit une drôle de moto avec un moteur de voiture que les jeunes habitués du bar utilisaient, non pas pour rouler, mais pour immortaliser le prototype et la bande de copains. On reconnaît Antoine Rossignol, Angel Séco (le frère de Michel le poète) Jean Cobani, André Berthuel, Philippe Boudou et Claude Cousinier.



1907/1997, les inondations ont largement débordé sur la place où les automobiles ont remplacé les diligences et les chalutiers les bateaux-bœufs.



Nota : les documents présentés et les commentaires sont sans prétention historique ou archéologique et sont issus des collections privées d'Alain Carles et Louis Bentajou. Textes : Alain Carles et Louis Bentajou

LA PLACE DE LA MARINE

Sur la place de la Marine, au bout de la rue Chassefière, Amphitrite, fille de Nérée, se dresse sur sa sphère. Une étoile de mer dans ses cheveux au vent, l'épouse de Poséidon
Gouvernail en main, de son regard fier scrute l'horizon. Dans les pentes du socle des emblèmes sur le ciment sont creusés :
Les trois ondes de la ville, des ancrs bleues, la croix occitane dorée. Sur le globe les continents sont gravés, enfants, nos doigts rêveurs en suivaient les contours
Sur l'étroit rebord de basalte, en équilibre, on en faisait le tour.

À l'époque une fontaine soutenue par un gracieux dauphin, Déversait son onde claire dans l'octogone d'un bassin. Une pompe dont il fallait tourner la roue, Donnait une eau parfois teintée de boue. Monter les seaux et les brocs, quelle corvée journalière ! Parfois à bout de bras jusqu'au troisième étage. Une tâche bien pénible pour les ménagères, Qui incombait aux enfants dès qu'ils en avaient l'âge.

En ce temps les garçons jouaient au sautereau Sous l'œil vigilant de Séraphine craignant pour ses carreaux. D'autres, sur la terre aux pieds des arbres jouaient à la sissale Mais le triangle aux billes multicolores restait l'activité principale. D'immenses marelles, de la Terre jusqu'au Ciel, tracées à la craie, Donnaient lieu pour les plus grands à des parties acharnées.

Côté rue, numéro trois, la maison du docteur Archimbaud Le Foyer Agathois, l'immense maison de Fino, L'immeuble cosu de Jules Baudou aux locataires aisés, Face à l'usine de Raoul Voisin, le limonadier.

Au quai, reliés par des aussières aux solides bites d'amarrage, Les chalutiers Saint-Casimir, Saint-Côme et Damien sont au mouillage. Ils succèdent aux bateaux bœufs, qui par deux traînent leur gangui. Ils toisent de haut les Catalanes aux voiles obliques aux couleurs si jolies.

Là, sur le quai où s'allongent les filets, on dit « Buon giorno » aux Italiens
« Come sta lei ? » aux Calabrais et aux Siciliens, ce peuple de marins. D'issanto, D'Acunto, Franqui, Castaldo patron ou petit pêcheur, Tous trépignt de vie et colorent ce quartier de travailleurs. La Grand-rue ici se termine, mais le peuple de la marine arrive sur la place
Par les rues Pasteur, la Poissonnerie et entre les deux la rue Basse. L'été sur les bancs la tchatte va bon train entre voisines, Elles ont pour prénoms, Joséphine, Rose, Marie, Albertine. Au bar du coin, chez Cocotte, les hommes parlent fort, les gosiers sont secs,
La patronne, dont l'accent pointu étonne, tient son monde, cigarette au bec.

Cette vie trépidante, cosmopolite, solidaire au fil des ans s'en est allée.
Sur la place de la Marine on n'achètera plus les pachélines, les bijoux et le poisson frais.

Michel SECO



Côté travail, doté d'un certificat d'études, il entre à la CDEM en 1939 et obtient, au bout de 4 ans, son diplôme de Monteur d'Électricité Général. Pendant 3 ans, il travaille chez un entrepreneur et en novembre 1947, il décide de monter sa propre entreprise. Après plus de 50 ans d'activité, André a formé plus d'une trentaine de compagnons et a réalisé plus de 60 % du réseau électrique, transformateurs et éclairage public d'Agde. L'entreprise a très vite grandi avec la construction du Cap d'Agde, au point de devenir l'un des premiers employeurs de la ville, faisant vivre près de 50 familles. Toujours très sportif et excellent joueur de tennis, il organisait dans les années 80 un tournoi de tennis local appelé le Flushing Bordères en référence avec humour au tournoi international Flushing Meadows.

ANDRÉ BORDÈRES

Né le 17 mai 1925 à Toulouse, il n'est âgé que de trois mois quand sa famille emménage sur Agde. À cette époque, son grand-père est, depuis 1921, le Directeur de la Centrale Électrique d'Agde (la CDEM), au Moulin des Évêques ! Son père, Henri, mécanicien électricien, vient le rejoindre et c'est ainsi qu'André arrive à Agde. Il s'est marié en 1950 avec Yvonne, avec qui il a eu deux filles, Chantal et Patricia. Il a 4 petites filles et de nombreux petits et arrière-petits-enfants.

Côté politique, il fut élu pour la première fois au Conseil Municipal d'Agde en 1965 sous la municipalité Lapeyre. Réélu Conseiller Municipal en 1983, il le restera jusqu'en 2002. Entre 1989 et 2001, il sera Adjoint au Maire de Régis Passerieux, une fonction qu'il exercera avec passion prônant une attention constante aux besoins de ses concitoyens. Longtemps, André Bordères a été un élu particulièrement investi aux côtés de ses concitoyens. Il a aussi été Député suppléant, Sénateur suppléant, Conseiller Régional et Président du Parti Radical de Gauche. En 2001, en tant que doyen d'âge de l'assemblée municipale, c'est lui qui remet l'écharpe au nouveau Maire Gilles D'Ettore.

Durant sa carrière à la fois politique et d'industrie, il recevra plusieurs distinctions : la Médaille du Tourisme en 1990, l'Ordre National du Mérite en 1992, et la Légion d'Honneur en 1999. Il a été honoré lors de la cérémonie des vœux 2013 au Moulin des Évêques lors de laquelle il lui fût remis un Éphèbe d'honneur par le Député-Maire Gilles D'Ettore. André Bordères nous a quittés le 6 février 2022.



Revenu dans son foyer un an plus tard, il se marie en 1952, un enfant naît de cette union en 1953. C'est en 1955 que Marc Serven opte pour une carrière au sein des Douanes avec pour première affectation Marseille. Après divers stages de perfectionnement, il saisit l'opportunité de revenir dans sa ville natale, en 1961, où il poursuivra sa carrière jusqu'en 1991.

Parallèlement à son activité professionnelle, Marc Serven a voulu apporter sa contribution au développement de la Ville d'Agde. C'est ainsi qu'en 1971, il est élu Conseiller Municipal et intègre l'équipe municipale de Pierre Leroy-Beaulieu avant de devenir son Adjoint en charge de la Jeunesse et du Sport, et ce, jusqu'en 1989. Il fut d'ailleurs souvent, à l'époque où le scrutin se déroulait avec possibilité de panachage, celui des élus qui obtenait le plus de voix de ses concitoyens. À son actif, on compte de nombreuses réali-

MARC SERVEN

Marc Serven voit le jour à Agde le 31 mars 1930. Après avoir fréquenté le collège d'Agde, il s'oriente vers un apprentissage de chaudronnerie-soudure. Puis le Service National l'appelle en Algérie, et il rejoint le 1/67^e régiment d'artillerie d'Afrique basé à Constantine.



MICHEL CARREAU

Michel Carreau est né le 12 février 1926 à Saint-Martin de Gurçon (Dordogne), second enfant d'une famille de 5. Son père militaire de carrière embarque la famille au fil des affectations : Égypte, Maroc, Syrie... Il est à Carcassonne quand la Seconde Guerre mondiale éclate. C'est à l'âge de 18 ans, refusant le Service du Travail Obligatoire, qu'il rejoint le maquis AS-18 de Dordogne Nord, terre où il est né, pour participer à la libération de nombreuses villes et villages entre 1944 et 1945 : Angoulême, Cognac, Saintes, Périgueux, l'île d'Oléron et la poche de résistance de Royan.

sations comme la piscine Tournesol, le complexe du stade Louis Sanguin, le gymnase Charrin, et le déplacement du club d'aviron aux côtés du boulodrome Trani. Marc Serven a également participé à la création de la Maison de la Jeunesse et de la Culture André Malraux.

Grand passionné de sports, il a été inscrit dans de nombreuses associations sportives agathoises comme le Racing Club Agathois, le Cercle des Nageurs Agathois, le Vélo Club Agathois ou encore le Foyer Léo Lagrange, et a également occupé la fonction de secrétaire trésorier au sein de la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Durant quatre mandats, il a été au service de la jeunesse et du sport en Agde et a permis, à de nombreux Agathois grâce à ses réalisations, de s'adonner dans les meilleures conditions à la pratique sportive. Marc Serven nous a quittés le 16 février 2022. Il était l'oncle de l'actuel Maire, Gilles D'Ettore.

En 1949, il rejoint la promotion « Général Frère » de l'École Militaire Interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan. En 1950, il intègre l'école d'Application du Génie devenant au passage sous-Lieutenant, puis Lieutenant le 1^{er} octobre 1952. De 1953 à 1955, il part pour l'Indochine, le Tonkin et le Laos puis l'Algérie en 1958 avant un passage en Allemagne et une formation à l'École Supérieure d'Application du Génie à Versailles. Ce militaire remarqué est multi-récompensé par 4 Croix de Guerre pour ses états de service, notamment au sein de la Compagnie de Combat du Génie. En 1955, il est promu Capitaine affecté au 32^e Bataillon du Génie. Les déménagements sont moins lointains à Valenciennes ou à Vannes. Nommé Lieutenant Capitaine de Réserve en 1974, il prend avec son épouse Martine, avec qui il aura 5

enfants : Martine (actuelle Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance, la Famille et la Parentalité), Marie-Josèphe, Michèle, Christophe et Jean-Philippe, une retraite volontaire à 47 ans et s'installe à Agde.

C'est en 1983 qu'il se lance en politique avec l'équipe de Pierre Leroy-Beaulieu. Il devient Adjoint au Maire jusqu'en 1989, avec en charge l'urbanisme de la Ville. En 1996, il s'engage auprès de la Croix Rouge Locale dont il devient Vice-Président. Il s'investira également dans l'association agathoise franco-allemande « Trait d'Union Bindestrich » dont il sera Président. En 1985, il reçoit la médaille d'Officier du Mérite National, puis, le 24 juin 2006, la Rosette de la Légion d'Honneur à titre militaire en présence de son frère d'armes le colonel Rémy Dalle, et du Maire Gilles D'Ettore. Michel Carreau est décédé le 1^{er} mars 2022.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 8 mai s'est tenue, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, du Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, de Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Associations Patriotiques, de Géraldine D'Ettore, Conseillère Régionale, des représentants des Associations Patriotiques et de leurs porte-drapeaux, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.



Après un défilé en fanfare au départ de la Mairie Mirabel, jusqu'au cimetière vieux, et les traditionnels dépôts de gerbe, c'est tout d'abord Laurent Rota, Président de l'Union Nationale des Combattants, section Agde, qui a lu, devant l'assemblée présente, le message 2022 de l'UNC. Ensuite, les jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants ont, tour à tour, pris la parole, pour réciter le poème de Paul Éluard intitulé Liberté. C'est le Maire d'Agde qui a conclu les discours officiels, en déclarant :

« Le 8 mai 1945 la Seconde Guerre mondiale prenait fin avec la signature à Berlin de la capitulation de l'Allemagne.

Aux côtés de ses alliés américains, britanniques et russes, la France représentée par le général de Lattre de Tassigny se retrouvait, 5 ans après la défaite humiliante de 1940, à la table des vainqueurs.

Elle le devait à l'esprit de résistance d'un grand nombre de Français et au génie d'un homme, le général de Gaulle, qui sut l'incarner, l'organiser et au final le faire triompher.

Conséquence immédiate du rôle de la France dans la victoire alliée, sa désignation comme l'un des cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies.

Désormais, la France serait dotée d'un droit de veto sur toutes les grandes décisions relatives à la régulation des affaires du monde.

Le général de Gaulle ne se contenta pas de ce succès diplomatique inenvisageable

au début de la guerre, puisque dès son retour au pouvoir en 1958, il fit en sorte de doter notre pays de l'arme de dissuasion nucléaire.

Ce rapide rappel vient souligner combien l'époque que je viens de retracer fut déterminante dans le positionnement actuel de la France dans ce que l'on appelle communément le concert des nations.

La parole de la France compte car elle est à la fois une puissance diplomatique et militaire et qu'elle sait en toutes circonstances faire preuve de détermination et de pondération.

Grâce aux institutions de la V^{ème} république, autre héritage fructueux du général de Gaulle, auquel pourtant certains esprits agités voudraient s'attaquer, tous les Présidents qui se sont succédé ont été en capacité de décider et de porter la voix de la France à l'étranger.

Nous le constatons aujourd'hui avec la guerre en Ukraine. La France peut parler à tout le monde, ne rompt jamais le fil des négociations tout en soutenant le pays agressé avec détermination mais sans ostentation inutile.

Ce soutien, il est l'affirmation par notre pays de son attachement total et définitif au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Chaque nation doit disposer de la liberté de faire le choix de son destin. Être une grande puissance notamment nucléaire n'autorise en rien d'entraver cette liberté. Bien au contraire, elle impose des de-

voirs, ceux d'œuvrer pour la paix dans le monde et la résolution des conflits.

L'Histoire est tragique. Nous l'avions parfois oublié, éloignés que nous étions, du moins géographiquement, de ses principaux soubresauts.

La guerre est de retour en Europe, et vient nous rappeler la fragilité de nos existences. Une fragilité que nous préférons le plus souvent nous cacher à nous-mêmes.

Elle vient aussi nous rappeler la chance que nous avons de vivre dans un pays comme la France. Certes, nous avons aussi notre lot de difficultés et d'inégalités mais notre pays est prospère, démocratique et en capacité de se défendre face à toute agression.

Nous devons sortir de l'angélisme qui est parfois le fruit de ce confort et qui nous détourne de certaines réalités qu'il nous faut affronter sans rien céder de nos valeurs et de nos principes.

Je ne saurai finir ce discours sans adresser le salut affectueux et solidaire des Agathois aux Ukrainiens qui, aujourd'hui, vivent dans leur chair et leur conscience les affres de la guerre. Nous nous tenons à leur côté. Leur souffrance est la nôtre.

Nous sommes fiers et heureux d'accueillir actuellement près de deux cents de leurs ressortissants pour l'essentiel des femmes et des enfants qui ont fui les combats simplement pour continuer à vivre.

Ce combat pour la vie est le nôtre.

Il est celui de la France car comme l'affirmait avec constance le général de Gaulle, il existe un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté dans le monde.

Alors soyons grands. Vive la République ! ».

À l'issue de la cérémonie a eu lieu une remise de médaille à Guy Jambon, par le Souvenir Français, pour 10 ans de porte-drapeau.

RÉCOMPENSE

REMISE DES PRIX DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL



En raison du Covid, c'est presque à Pâques qu'a eu lieu la remise des prix du traditionnel concours des illuminations de Noël. C'est le Maire Gilles D'Ettore, accompagné des élus de la Ville, qui a présidé et animé la 14^{ème} édition de ce concours qui rencontre toujours un franc succès. Ainsi, durant la période estivale, le jury s'est déplacé sur chaque lieu, villa, balcon, commerce et bateau, afin d'apprécier les effets de lumière et de décoration. Au total, ils auront été 50 à participer et à recevoir une petite récompense pour avoir embelli le paysage visuel agathois. Pour les gagnants, dans chaque catégorie, des lots plus conséquents ont été distribués, sans oublier les prix spéciaux du jury qui ont récompensé des initiatives particulières.

COMMERCES

Restaurant les Halles,
Nathalie Artaud

BATEAUX

Le Simpson, Yves Ecolan

BALCON

Michelle Morelle

VILLAS

Pierre & Virginie Tissot

**PRIX SPÉCIAUX DU JURY
POUR LES VILLAS**

PRIX GRANDEUR NATURE
Nathalie Richard

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE
Julien Rossignol

PRIX RECYCLAGE
Richard Robin

PRIX ÉCORESPONSABLE
Guy Krikava



SPORTS

DES CHAMPIONS PARALYMPIQUES DE TOKYO FÊTÉS AU CAP D'AGDE

Ils s'appellent Nathan Millet, Lucas Créance, Léa Feney, Charles-Antoine Kouakou, Gaël Geffroy et Gloria Agblemanon. Inconnus et pourtant Champions Olympiques lors des jeux d'été de

Tokyo pour 3 d'entre eux, dans la catégorie unique des jeux paralympiques en sport adapté (déficients cognitifs). Seules 3 disciplines sont accessibles dans cette catégorie : le tennis de table,

la natation et l'athlétisme, et pour cette dernière le 400m, le 1 500m et le lancer de poids. Le 24 mars, ils ont été fêtés lors d'une réception donnée au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, en présence de Thierry Villa, Adjoint au Maire en charge des Sports. Après la traditionnelle séance d'autographes, ils se sont assis devant l'assistance pour répondre avec humour et bonne humeur aux questions du public, avide de



connaître leur ressenti et surtout quelle est leur préparation pour en arriver à un niveau de champion olympique. Et là, pas de surprise, comme pour tous les autres sportifs valides ou handicapés, c'est : « le travail et la rigueur qui permettent d'atteindre ce niveau de performance, ce qui n'empêche pas les bonnes parties de rigolade ». Une nouvelle preuve, si besoin en était, que le sport est un formidable vecteur social et d'insertion.



HOMMAGE

UNE STÈLE EN L'HONNEUR DE LUCIE MATHIEU

Mardi 8 mars, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en lumière une grande dame Agathoise qui a beaucoup œuvré pour sa ville : Lucie Mathieu. « Une femme remarquable » comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore lors d'un discours prononcé à l'occasion du dévoilement de la stèle érigée en son honneur et qui siège dans les jardins de la Calade. L'engagement de Lucie Mathieu pour la Ville d'Agde a été récompensé par l'inauguration, de son vivant, d'une crèche à son nom en 2003 ainsi que par de nombreuses distinctions, comme le titre d'Officier de l'Ordre National du Mérite en 1976 ou encore la « plaquette de la reconnaissance nationale pour services rendus », la plus haute distinction de la Croix-Rouge



Française dont elle est la seule titulaire en Languedoc. Cette stèle a été réalisée par les services municipaux. Prochainement, une exposition de l'écrivain public

du CCAS, Pascal Colombani, retracera le parcours exceptionnel de cette femme engagée et permettra d'apprécier encore plus son engagement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

HOMMAGE AUX DEUX PRÉSIDENTS FONDATEURS DU GRAA



C'est à une soirée exceptionnelle à plus d'un titre qu'étaient conviés, le 1^{er} avril, les adhérents du Groupe de Recherche Archéologique d'Agde. Car fêter les noces d'or d'une association en présence de ses deux fondateurs n'est pas chose banale. Ainsi, en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, d'Ève Escande et de Christine Antoine, respectivement Adjointes déléguées à la Culture et au Patrimoine, de nombreux chercheurs et présidents d'associations et d'un nombreux public d'adhérents et de sympathisants, cette assemblée générale fut l'occasion de remonter le temps jusqu'en 1971, où deux chercheurs amateurs locaux, Jean Grimal et Gabriel Rodriguez, unis par la même passion de l'Archéologie, ont fondé l'association baptisée GRAA. Et que de chemin parcouru depuis ! Ainsi, l'hommage qui a été rendu à ces deux « monuments » de l'Archéologie Héraultaise a été empreint d'émotion, de reconnaissance et d'une grande amitié. Ils ont été des pionniers et les initiateurs de maintes structures associatives locales et régionales, et leurs travaux scientifiques, fouilles, publications,

sont nombreux. Jean Grimal, à plus de 80 ans, est la mémoire vivante du GRAA et, Gabriel, brillant nonagénaire, préside toujours le Groupe Archéologique de Saint-Pons qu'il a créé en... 1963 ! Lors d'une très émouvante cérémonie, le Maire d'Agde leur a ensuite remis le Césarion d'Honneur pour l'un, la médaille de la Ville pour l'autre. L'assemblée générale 2021 de l'association s'est ensuite déroulée dans un cadre plus réglementaire pour déboucher, comme souvent, sur de beaux moments de partage.



LES AGATHOIS DOIVENT SAVOIR !

Suite au dernier conseil municipal, beaucoup d'interrogations subsistent quant à la préservation du cadre de vie des Agathois.

Révision allégée du PLU pour les « espaces remarquables du littoral » :

Le SCOT a voté en décembre 2021 un remaniement de ces espaces s'imposant à la commune d'où cette délibération.

Les plages d'Agde sont actuellement classées en « espaces remarquables du littoral », ce qui posera problème lors du renouvellement des concessions de plage en 2023.

Nous comprenons l'intérêt économique de cette révision mais nous veillerons cependant à la préservation et la conservation des espaces naturels.

Les plages de la Tamarissière, de la Grande Conque et de la « baie des Cochons » (dénomination peu flatteuse mais qui est celle qu'utilise Gilles D'Ettore dans le document du SCOT, dont il est le président), doivent rester des espaces remarquables.

Nous nous opposerons à tout projet qui irait à l'encontre des déclarations du Maire qui nous a assuré que la plage de la Tamarissière restera classée « espace remarquable ». Compte tenu de la largeur de la plage, l'implantation d'une concession ne devrait pas être autorisée et nuirait considérablement au caractère naturel et sauvage de cette bande littorale.

> La bétonisation est au pouvoir sur Agde

Zone de la Méditerranéenne :

Peu d'éléments ont été dévoilés au cours de la séance.

Rappelons que ce lieu est en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Inondations, à proximité immédiate du canal du midi, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et d'une zone Natura 2000 : les modalités de construction y sont très contraintes. En outre le sol y est fortement pollué.

Le dossier de concertation publique reste évasif. On y apprend qu'une nouvelle zone commerciale sera installée en concurrence avec les commerces du centre-ville, que les règles de l'OAP existante (orientation d'aménagement et de programmation) seront modifiées notamment sur la hauteur des nouvelles constructions (pas d'indication précise), qu'une évaluation environnementale sera réalisée ainsi que des études de pollution du site. Espérons que le résultat de ces études sera rendu public avant la délivrance des permis d'aménager (une pétition sera prochainement mise en ligne sur ce projet)

> L'opacité est au pouvoir sur Agde

Travaux au camping de la Tamarissière :

D'après Monsieur le Maire, toutes les autorisations auraient été délivrées, ce qui est faux puisque l'Architecte des Bâtiments de France et certains services de l'État ont donné un avis non conforme. Un jugement en référé du 24/03 du Tribunal administratif confirme cette illégalité : les travaux de sabotage du bois devaient être suspendus, dans l'attente d'un jugement sur le fond. Or, ils semblent se poursuivre.

> L'illégalité est au pouvoir sur Agde

La vigilance reste de rigueur et l'opposition compte jouer pleinement son rôle pour la préservation des milieux naturels en défendant les intérêts des Agathois face à une bétonisation excessive.

AGDE JUSTE VERTE ET SÛRE, VOIX DE L'OPPOSITION

Thierry Nadal, Marie-Josée Augé-Caumon, André Figuéras, Nadia Catanzano, Alain Ivars, Patrick Dumont

LES NON-DITS DE LA MUNICIPALITÉ

Au Grau d'Agde, par décision du conseil municipal, la plage devait être protégée par un nouveau système de pieux destiné à retenir le sable. La première phase des travaux devait débiter à l'automne 2021 et la deuxième en début d'année 2022. À ce jour point de travaux et sable rapporté pour engraisser la plage du front de mer a disparu. Cette non-réalisation, pourtant impérative, n'a fait l'objet d'aucune explication de la part du maire. Pourquoi ?

Au centre-ville les fouilles initiées sur la promenade avaient pour objet de vérifier que le sol ne contenait pas des vestiges historiques afin de les préserver le cas échéant. La population est-elle informée du résultat de ces recherches. Que nenni ! Silence, cela ne regarderait donc pas les Agathois ? Des résultats pourtant déterminants pour la suite.

Enfin, toujours au centre-ville, après de longs mois d'absence la Maison Des Savoirs est revenue. On se demande pourquoi ces déplacements et ces travaux coûteux pour revenir à une médiathèque qui n'apporte pas de plus-value par rapport à l'ancienne Maison Des Savoirs (c'est décevant). Quant à la partie destinée à devenir un petit théâtre : c'est une espèce d'ajout incongru dont la finalité traîne depuis plusieurs années pour un coût exorbitant. Et pourtant on ne peut pas dire que le résultat soit du meilleur effet. Les explications sur ce qui apparaît comme un gros raté ne nous ont pas étouffés non plus.

Cette politique de l'autruche ne parviendra pas à masquer une succession de ratés.

Fabienne Varesano pour le Rassemblement Agathois.



ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2022

>> AU CONSEIL DU 10 MAI

À L'UNANIMITÉ (Mme Michèle Tardy n'a pas pris part au vote) le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention aux associations suivantes pour un total de **153 542 euros**.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Comité des Fêtes du Grau : 24 000 euros ; **Comité des Fêtes de la Saint-Pierre** : 12 000 euros ; **Club Naturiste Cap d'Agde** : 2 000 euros.

SUBVENTIONS POUR UNE ACTION

IBIS pour des Fouilles archéologiques subaquatiques dans l'Hérault : 9 432 euros ; **L'Entente bouliste d'Agde** pour le Grand prix de la Ville d'Agde : 200 euros ; **La Sorac** pour la régata l'Escalagde : 3 000 euros ; **Le Boxing Club Agathois** pour la participation aux championnats de France jeunes : 5 000 euros ; **L'Aviron Agathois** pour le Championnat de France d'aviron de mer : 10 000 euros ; **GSA** pour l'organisation de E-Cap et Cap Rétro : 15 000 euros ; **L'Association des Professionnels du Nautisme** pour le salon Nautique : 67 000 euros.

SUBVENTION DE 1 000 EUROS POUR CHAQUE AMBASSADEUR DU SPORT

Tennis Padel Cap d'Agde : **Ethan Garry** ; Boxing Olympique Agathois : **Floyd Combes** ; Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme : **Matéo Vitti** ; Athletic Club des Pays d'Agde : **Antoine Ferranti** ; Dimension 34 : **Lindsay Hamada** ; Team Puissance F : **Léa Chaput**.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2022

La Ville d'Agde est signataire d'une convention cadre pour la Politique de la Ville, le Cœur

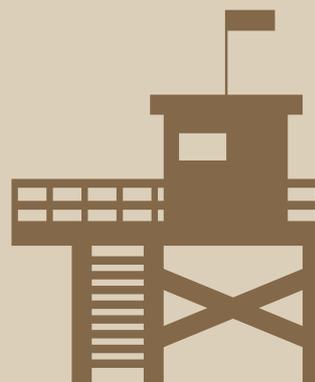
de Ville étant identifié comme quartier prioritaire.

Pour 2022, un appel à projets spécifique a été lancé invitant les porteurs d'actions à se positionner sur les priorités définies dans l'avenant opérationnel et financier du contrat de Ville 2015-2022.

L'ensemble de ces priorités s'inscrit dans un des trois piliers sur lesquels repose le contrat de Ville : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Une question approuvée **À L'UNANIMITÉ** par le Conseil Municipal.

EPE 34 : point écoute parents, 2 000 euros ; **ADENS** : O ka, le camion trait d'union des quartiers, 1 000 euros ; **CODES 34** : unité mobile addictologie, bien-être 60 ans et plus, 1 000 euros ; **Planning Familial** : programme de prévention, 2 000 euros ; **Via Voltaire** : prise en charge des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales, 1 000 euros ; **Primeurs solidaires** : solidarité et lien social, 1 000 euros ; **Contraste** : Splatsh ! La meute/impromptus poétiques dans l'espace public : 2 000 euros ; **Dimension 34** : village urbain 2022, 2 000 euros ; **Génération Music** : Agde à la rencontre, 2 000 euros ; **Boxing Olympique Agathois** : stage de découverte de la boxe, 1 500 euros ; **CDAD** (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) : informations et consultations juridiques gratuites à la Maison de Justice et du Droit d'Agde, 1 000 euros ; **France victimes 34** : aide aux victimes d'infractions pénales, d'actes de terrorisme, d'accidents collectifs et de catastrophes naturelles, 1 500 euros ; **UNIS-CITÉ** : Kiosc : kiosque d'information et d'orientation service civique, 500 euros ; **Léo Lagrange** : écrivain juridique et surendettement, 680 euros ; **ADIL** : maintien des permanences d'information logement, 500 euros ; **Les Compagnons bâtisseurs** : les chantiers solidaires, 1 000 euros ; **Léo Lagrange** : Français langue d'insertion, 1500 euros ; **Le Passe Muraille** : chantiers citoyens, 2 000 euros ; **MLI** : coaching emploi saisonnier, 1 500 euros.



>> CONVENTION RELATIVE À LA SURVEILLANCE DES BAINADES ET DES ACTIVITÉS NAUTIQUES POUR LA SAISON 2022

Afin d'assurer la surveillance des plages depuis les douze postes de secours répartis sur l'ensemble de son littoral, la commune souhaite confier au Service Départemental d'Incendie et de Secours, le recrutement et la formation des agents affectés à cette mission sur la base d'une convention pour la saison 2022.

Cette convention définit les conditions de recrutement et de rémunération de chaque Sapeur-Pompier Volontaire ainsi que les dispositions financières pour le remboursement du SDIS lors du recrutement de ces agents.

Pour la saison 2022, il est envisagé de procéder au recrutement de 52 Sapeurs-Pompiers Volontaires de la manière suivante :

- > 38 agents en qualité de : Équipiers Sauveteurs
- > 12 agents en qualité de : Chef de Poste
- > 2 agents en qualité de : Chef de Secteur

Une question qui a été votée **À L'UNANIMITÉ** par le Conseil Municipal



>> EXTENSION DU RÉSEAU DE VIDÉO-PROTECTION : IMPLANTATION DE CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES

Le projet de direction de la Police Municipale validé par Jérôme Bonnafoux, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité prévoit, en 2022, l'acquisition et l'installation de 8 caméras supplémentaires dont les sites ont été étudiés en concertation avec la Police Nationale et qui porterait le nombre total de caméras à 97.

Il s'agit des sites d'implantation suivants :

- > Criée
- > Rond-point Julien Ricard
- > Rond-point Misaine/Sergents
- > Rond-point Charles Miquel-BUT
- > Place de l'Agenouillade
- > Plage Richelieu Est
- > Esplanade Paraire
- > Chemin de la Vallée (après le Moulin des Evêques)

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 58 743,42 euros HT.

Ces dépenses d'investissement sont inscrites au budget de la commune pour l'année 2022. Le taux de subvention au titre du FIPD allant jusqu'à 40%, la recette s'élèverait à 23 497,36 euros et la part d'autofinancement de la commune, à 35 246,06 euros (60%). Une question approuvée **À L'UNANIMITÉ** par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

>> CONTRAT DE PROJET 2022-2025 DU CENTRE SOCIAL LOUIS VALLIÈRE

Le Centre Social Louis Vallière est un équipement de proximité ouvert à tous, quel que soit l'âge des personnes et quelle que soit leur situation économique et sociale, dont la vocation est de tisser un lien social, de la mixité en créant un espace entre la famille, la rue, l'école et le travail. C'est donc un lieu de promotion de valeurs telles que :

- > la **Solidarité** : accueil, écoute et convivialité ;
- > la **Dignité** de toute femme et tout homme, en se gardant de tout préjugé culturel ;
- > la **Reconnaissance** laïque de la pluralité des croyances évitant le renvoi ou le repli individuel ou identitaire ;
- > la **Coopération** réciproque prenant en compte les difficultés, mais également les potentialités.

Tous les quatre ans, à la demande de la Caisse d'Allocation Familiale, ce service doit réviser son contrat de projet social, l'évaluer, le mettre en discussion avec les habitants, les usagers et les partenaires. Il est la concrétisation d'un travail de réflexion collective qui nécessite la collaboration et la participation des habitants, des associations, des partenaires institutionnels mais aussi de toute l'équipe d'animation du Centre Social.

Ce contrat de projet est le document de référence qui identifie les axes

d'intervention de la structure, s'efforce d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins soulevés par les habitants. Cette feuille de route permet d'adapter, d'actualiser et d'ajuster les moyens à mettre à disposition ainsi que de redéfinir les besoins des citoyens en collaboration avec les partenaires.

Ces travaux collaboratifs ont permis de dégager 6 axes d'intervention pour la période 2022/2025 :

- > **Axe 1** : favoriser le lien social et la mixité entre les habitants.
- > **Axe 2** : accueillir les habitants et les acteurs de l'ensemble du territoire.
- > **Axe 3** : renforcer la participation des habitants au centre socio-culturel.
- > **Axe 4** : favoriser l'inclusion sociale de la population sur le territoire.
- > **Axe 5** : accompagner les parcours de vie individuellement et collectivement de chaque citoyen.
- > **Axe 6** : contribuer à l'épanouissement des familles.

Chaque axe d'intervention fera l'objet d'une évaluation annuelle par le Centre Social et les partenaires concernés.

À partir de ce contrat de projet, le Centre Social Louis Vallière va bénéficier du renouvellement d'un agrément de la Caisse d'Allocation Familiales de l'Hérault pour 4 ans et percevoir :

- > la Prestation de service « Animation globale et coordination » ;
- > la Prestation de service « Animation collective familles ».

Le Conseil Municipal a approuvé **À L'UNANIMITÉ** le contrat de projet du Centre Social Louis Vallière pour la période 2022-2025.

À NOTER MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Ville d'Agde a lancé la procédure de deuxième modification de son PLU en date du 11 janvier 2022. Les grands objectifs sont de :

- >> **Modifier** l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du secteur de Batipaume ;
- >> **Modifier** l'OAP « articulation entre le cœur et l'arrière du Cap » ;
- >> **Adapter** le règlement du PLU sur plusieurs secteurs notamment pour adapter les règles de hauteurs des constructions en fonction des typologies d'habitat, les règles de mitoyenneté ;

>> **Actualiser** les emplacements réservés (ajout/suppression) pour, notamment la création d'un parc intergénérationnel ;

>> **Modifier** le règlement de secteur du Capiscot pour harmoniser les règles du PLU avec le cahier des prescriptions architecturales de la zone, notamment sur la gestion des terrains libres ;

>> **Rectifier** des erreurs matérielles constatées sur le plan de zonage du PLU.

La Ville d'Agde prévoit d'informer la population grâce à des articles dans le magazine municipal ;

des parutions dans la presse ; la création d'une rubrique consacrée à la modification du PLU sur le site Internet de la Ville ; la mise à disposition d'un registre pour consigner les remarques tout le long de la procédure de modification en mairie, aux horaires et jours habituels d'ouverture.

PARTAGEZ VOTRE OPINION

Le registre pour recueillir les observations de la population est disponible à l'Hôtel de Ville Mirabel à Agde **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

La Mairie et les Mairies annexes

HÔTEL DE VILLE MIRABEL

Rue Alsace Lorraine
CS 20007 - 34306 Agde Cedex

N° vert : 0 800 009 034
Standard : 04 67 94 60 00

Courriel : contact@ville-agde.fr
Site Internet : www.ville-agde.fr

Accueil du public de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

LA MAIRIE DANS LES QUARTIERS...

Si l'Hôtel de Ville Mirabel centralise les services municipaux, en revanche, de nombreux services sont décentralisés dans les quartiers afin d'être plus proches des administrés

MAISON DU CŒUR DE VILLE (ÉTAT CIVIL)

Rue Louis Bages, Agde
Standard : 04 67 94 60 10
Fax : 04 67 94 60 17

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00

MAIRIE ANNEXE DU GRAU D'AGDE

MAISON DES SERVICES PUBLICS
2 quai Antoine Fonquerle - Le Grau d'Agde
Standard : 04 67 94 60 32
Fax : 04 67 26 66 35

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

MAIRIE ANNEXE DU CAP D'AGDE

Centre administratif
Avenue des Sergents - Le Cap d'Agde
Standard : 04 67 94 60 20
Fax : 04 67 94 60 29

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Où effectuer vos démarches ?

Papiers d'identité (CNI, passeport) ne sont instruits qu'à l'**Hôtel de Ville Mirabel sur rendez-vous au 04 67 94 63 50**

Inscriptions sur les listes électorales, recensement citoyen sont instruits à l'Hôtel de Ville Mirabel ou à la mairie annexe de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde). Pour plus de renseignements : www.ville-agde.fr, rubrique « **citoyenneté** » puis « **formalités citoyennes** » et sur <https://ville-agde.espace-citoyens.net>

Cartes grises et permis de conduire uniquement sur le site : <https://ants.gouv.fr>

Services Techniques à l'Hôtel de Ville Mirabel (direction) ou à la subdivision de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde, Agde centre)

Objets trouvés, poste de Police Municipale « **Gonzague** » du Cœur de Ville, rue de la République (angle du parking des Halles). Standard : 04 67 94 62 64

24h/24 et 7 J/7 sur www.mavilledagde.fr

Simplifiez-vous le quotidien ! mavilledagde.fr vous offre un accès direct, gratuit et sécurisé à deux espaces dédiés : l'espace e-citoyens et l'espace e-famille.

Disponibles 24h/24 et 7 j/7, ils vous permettent d'effectuer vos démarches administratives en ligne, de formuler vos demandes auprès des services municipaux et d'en constater le suivi, de payer vos factures...

Pratique, facile, rapide, mavilledagde.fr, c'est votre espace.

Accueil Formalités citoyennes

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

>> **À la Mairie Mirabel** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 63 50

>> **A la Mairie annexe du Cap d'Agde** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 20

>> **A la Mairie annexe du Grau d'Agde** de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 32

>> **À la Maison du Cœur de Ville** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00. Tél. 04 67 94 60 10

Numéros utiles

Numéro Vert 0 800 009 034

Offices de Tourisme Cap d'Agde 04 67 01 04 04
Îlot Molière 04 67 31 87 50

CCAS 04 67 94 60 60

CAHM 04 99 47 48 49

Guichet unique des Associations 04 67 94 63 86

Sictom Pézenas-Agde 04 67 98 45 83

Maison de la Justice et du Droit 04 67 35 83 60

Alerte Crues 0 800 800 032

Police Nationale 04 67 01 02 00

Urgences Tél. 17

Police Municipale 04 67 94 62 20

Centre Superviseur Urbain 0 800 03 7000

Centre de secours 04 67 01 07 50

Pharmacie de garde de nuit 04 67 01 02 00

Assurance Maladie 36 46

CAF 0 810 25 34 80

Centre des Finances Publiques

Paiement 04 67 94 11 22

Calcul 04 67 35 69 44

Enedis raccordement 09 70 83 19 70

Urgence électricité 09 72 67 50 34

Lyonnaise des Eaux 09 77 40 84 08

GrDF service client 09 69 36 35 34

Urgence sécurité gaz 0 810 43 30 34

Les COMITÉS de Quartier

Animés par le Premier Adjoint au Maire et l'Adjoint délégué au Quartier du Centre Historique - Cœur de Ville, Qualité de Vie, Entretien de la Voirie et Réseaux, ils représentent les différents quartiers de la commune : Cayrets ; Cœur de Ville-Rive Droite ; Agde centre ; Monaco - Saint-Loup ; Mirabel-Lyautey ; Cap Est ; Cap Ouest et Grau d'Agde - Tamarissière. Véritables lieux d'échange et de travail, ils permettent d'associer les représentants des Agathois aux aménagements réalisés dans leur quartier ou aux grands projets structurants pour le développement de notre commune.

Pour en savoir plus : www.ville-agde.fr rubrique « **Citoyenneté** » puis « **Comités de Quartier** »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ALTHAUS Karl ♦ BONNEFOY BETEMPS Lyanna ♦ AKE Christ-Israël ♦ DE LAROQUE Maëlle ♦ DANNEELS LABUDOVA Lara-Lise ♦ PATRAC Siléna ♦ CAQUEVELLE Tes ♦ CERVERA Luciano ♦ KOENIG MICHEL Willow ♦ DE ARAUJO Noah ♦ GEORGE Emeline ♦ CHAABOUCI Amira ♦ CHAKEUR Layane ♦ CHIFFRE SALVADOR Elvira ♦ SAIDI Noam ♦ PIRES Noah ♦ MORENO Elliott ♦ GAILLARD RICHARD Jayden ♦ PUJOL Arthur ♦ CROS HUGOL Eden ♦ PEREZ VIGUIER Rafael ♦ TESSIER Leya ♦ PANA Eden-Maria ♦ REY MARTINEZ Loan ♦ DENICOLO LE BOURVELEC Diego ♦ MALEK Samah ♦ EL HAOUARI COMBES Nina ♦ ESSADDIKI Aous ♦ CAIZZA Luciano ♦ PUTOUD Karl ♦ GUILLLOT KAROHO Elya ♦ FOURNIE HELBECQUE Eléna ♦ MOULAY-DJELTI Oleya ♦ OKSUZ Ensar ♦ HEBERT Ewen ♦ BISEL Nolan ♦ MARQUES Catalya ♦ BERTE Théa-Victoria ♦ MANCA Leïna ♦ LAGER Maëlynn ♦ COLOMBANI Maylan ♦ COLOMBANI Vincenzo ♦ COLOMBANI Sohan ♦ DELORY Thylio ♦ ANDAMBA RAHIMI Endy ♦ ANDAMBA RAHIMI Nedy ♦ ROSA MARTINS Naïm ♦ ROBALO Evan ♦ DOREY Nora ♦ SKORA DELSUPEHE Noé ♦ SKORA DELSUPEHE Gabin ♦ HILLAIRAET Camila ♦ FRAISSINET PIERUCCI Jeanne ♦ DEVEMY Edouard ♦ MAZOUNI Eden ♦ ADZOVIC PATRACH Kemlina ♦ OUALI Waël ♦ VETILLART Alicia ♦ MARIN Arya ♦ ANTOINE Chloé ♦ WUNDER DABE Raphaël ♦ BOUCHER Tyliano ♦ THIERRY Eden ♦ DELON Victoire ♦ KREMINGER Maylon ♦ CALISSI Anaël ♦ KAYDEN Martin ♦ THIERY DJAMBOULIAN Lorenzo ♦ MONERON Adam ♦ EL OUAHID Zeïna ♦ GOURNAY Nathan



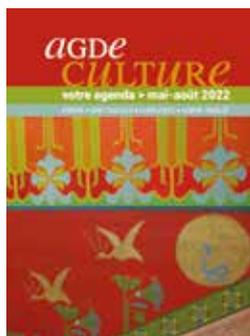
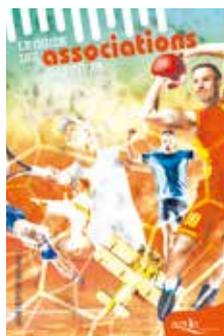
MARIAGES

GARMAA Erdenebileg et CHOIBALSAN Gegeentssetseg ♦ BAILLON David et GUERDIN Sabrina ♦ REILLES Samuel et GALTIER Kaithleen ♦ BONNAIRE Jacky et FLON Francine ♦ LOPEZ Lorenzo et LAURICHESSE Frédérique ♦ SAUVAGE Paul et NEGRE Cynthia ♦ SORIANO Mickaël et JOUART Laurette ♦ DORAY Frédéric et DESCHAMPS Christine ♦ CODEFROY Bertrand et OLIOT Marie-Astride ♦ TOUHAMI Nassim et PEREZ Julie ♦ LEFFONDRE Karl et MIGLIORINI Angélique ♦ MANZANO Yvon et HAZIZA-RAMPON Evelyne ♦ GLEIZES Nicolas et MARICHETTO Cynthia ♦ CUVELETTE Xavier et KONDI Léna ♦ THERIZOLS Anthony et CALMELS Laurence ♦ TAVEAU Adrien et TAILHADES Angélique

DÉCÈS



THUEL-CHASSAIGNE Jean-Claude, 83 ans ♦ COLOMBI Paulette veuve CHIPOULET, 94 ans ♦ CARUSO Ernest, 94 ans ♦ RONSIN Geneviève veuve BOUDRY, 85 ans ♦ FERNANDEZ Odette épouse BONNET, 89 ans ♦ EYSSETTE Étienne, 93 ans ♦ ROBERT Marcel, 82 ans ♦ MAIGRET Jean, 96 ans ♦ PATRAC Jeannette veuve REILLES, 72 ans ♦ JOUAN-NIC Bernard, 94 ans ♦ DAVID Guy, 85 ans ♦ CUPILLARD Jean-François, 86 ans ♦ BROCHET Liliane veuve LOCHON, 76 ans ♦ ORGEBIN Nicole épouse BOUDAN, 83 ans ♦ LOUVET Bernard, 82 ans ♦ BRIGAS Roger, 86 ans ♦ FERNANDEZ Jean-Jacques, 50 ans ♦ SCALA Joseph, 82 ans ♦ RIX Marc, 86 ans ♦ COLOMAR Catherine veuve BOTELLA, 97 ans ♦ ROYER Arlette veuve RIBAUDET, 91 ans ♦ COMBAS Daniel, 70 ans ♦ LE BASQUE Marie, 95 ans ♦ BRAULT Daniel, 80 ans ♦ ACHARD Joseph, 80 ans ♦ VIDAL Roger, 72 ans ♦ BERNARD Michelle veuve ABBAL, 91 ans ♦ MOUYSSSET Daniel, 67 ans ♦ GREFFIER Georges, 96 ans ♦ ANTOINE Éric, 58 ans ♦ MAZZILLI Charles, 75 ans ♦ SANDRIN Micheline veuve CARLIER, 93 ans ♦ BOGAERT Jacqueline, 73 ans ♦ DELON Danielle épouse DOMERGUE, 75 ans ♦ ROMERO Édith veuve DISSANE, 94 ans ♦ ROUSSEL Élyane épouse INGOUF, 80 ans ♦ GALLON Jeanne veuve BOHNERT, 92 ans ♦ LORENTZ Charlotte veuve NICOLAS, 98 ans ♦ JULIEN Louis, 90 ans ♦ LIMOUZY Robert, 91 ans ♦ DIAZ Michel, 91 ans ♦ RIBERI Christian, 73 ans ♦ CARREAU Michel, 96 ans ♦ MAGAT Andrée veuve GLEIZES, 73 ans ♦ DI BENEDETTO Vincente veuve GUGLIELMO, 90 ans ♦ ROUCHON Marie-Noëlle veuve DUSSERD, 89 ans ♦ AMSELLEM Fabienne épouse HAMON, 72 ans ♦ IRAILLES Jacques, 79 ans ♦ MARTY Rolland, 73 ans ♦ MEUNIER André, 87 ans ♦ LAFRANCESCHINA André, 76 ans ♦ ZARROUK Bernadette, 72 ans ♦ VELASQUEZ Antoine, 91 ans ♦ DEMONCEPT Bernard, 72 ans ♦ PLEVERT Guy, 77 ans ♦ GABRIEL Francis, 68 ans ♦ LEFEVRE Michel, 83 ans ♦ COMBES Louis, 86 ans ♦ ALVAREZ BARREDO Maria veuve ROUIL-LARD, 86 ans ♦ TOUATI Jacqueline épouse EL HAYANI, 93 ans ♦ TRIPIER Jeanne veuve CHENA-VIER, 97 ans ♦ COUBAU Sébastien, 49 ans ♦ CAMPINS Jean, 89 ans ♦ MASSON Marc, 91 ans ♦ EL HAYANI André, 90 ans ♦ PATRAC Rose veuve PATRACH, 87 ans ♦ CLARES Paul, 89 ans ♦ RENAUX Gilles, 56 ans ♦ DE BARRY Michelle veuve MAURAN, 93 ans ♦ RENAULT Georges, 76 ans ♦ BARTHAS Paulette veuve SAPPIN, 78 ans ♦ JEAN Jeannine épouse RENNES, 87 ans ♦ DEDIEU Paulette épouse SEGURA, 82 ans ♦ MATHIEU Hippolyte, 81 ans ♦ BABOULIN André, 80 ans ♦ SAVARY René, 89 ans ♦ FONTAINE Jacky, 48 ans ♦ FOUGERE Gérard, 82 ans ♦ SORLI Joseph, 86 ans ♦ IMBERT Irène veuve PFISTER, 87 ans ♦ MOREL Alain, 69 ans ♦ OLIVERT Roger, 81 ans ♦ CAYZAC Jacques, 99 ans ♦ CARETTE Alain, 90 ans ♦ DEFFAYET Jean-Michel, 72 ans



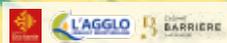
Retrouvez l'ensemble des publications sur www.ville-agde.fr et dans les lieux d'accueil municipaux

LES HÉRAULT DU **19^{ÈME}**
CINÉMA
ET DE LA **TÉLÉVISION**

21
JUIN
27



PALAIS DES CONGRÈS
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE



@AgdeCineTele    www.lesheraultducinema.com

agde
Archipel de vie

Agde Communication 06 65 15 16 11 - Credit photos iStock, AdobeStock